

# Instantan s mai 2024

Dossier de la r daction de H2o  
May 2024

Monde  
   
 

## L' tat de l'oc an 2024

Le rapport sur l' tat de l'oc an a pour ambition d'informer les d cideurs politiques sur l' tat de l'oc an et de stimuler la recherche et les actions politiques vers "l'oc an dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons", en contribuant   l'Agenda 2030 et en particulier   l'ODD-14, ainsi qu'  d'autres processus mondiaux tels que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversit  biologique et le Cadre de Sendai pour la r duction des risques de catastrophe.

UNESCO - State of the Ocean Report

Site de la D cennie de l'Oc an 2020-2030

 

## Trait  sur l'Antarctique

Les  tats s'accordent sur les questions de tourisme mais sans adopter aucune mesure

La 46 me R union consultative du Trait  sur l'Antarctique (RCTA) s'est achev e le 30 mai   Kochi, en Inde. Les organisations environnementales saluent les d cisions de travailler ensemble sur le tourisme, tout en exprimant leur frustration face   la lenteur des actions pour lutter contre les menaces urgentes auxquelles sont confront s les  cosyst mes antarctiques. Elles font  galement part de leur am re d ception face au nouvel  chec de classification des manchots empereurs en tant qu'esp ce sp cialement prot g e.

ASOC - Coalition pour l'Antarctique et l'Oc an Austral

 

## M diterran e

Les oiseaux des zones humides menac s par la mont e du niveau de la mer

Une étude scientifique évalue les conséquences désastreuses de la hausse du niveau de la mer sur un millier de zones humides côtières méditerranéennes et sur 150 espèces d'oiseaux qui les peuplent. À l'horizon 2100, un tiers de ces territoires seront submergés. L'étude, publiée dans Conservation Biology, a été conduite par une équipe internationale de scientifiques s'appuyant sur les scénarios du GIEC et sur des données satellitaires croisées avec le suivi des populations des oiseaux d'eau issu d'observations d'ornithologues bénévoles.

Exposure of wetlands important for nonbreeding waterbirds to sea-level rise in the Mediterranean, Fabien Verniest et al. - Conservation Biology

À

## RECHERCHE

Changements fonctionnels dans les habitats marins en raison de l'acidification des océans

Une équipe internationale multidisciplinaire a étudié les sources de CO<sub>2</sub> marin le long de la côte d'Ischia (Italie) à travers quatre habitats et différentes profondeurs. Il existe en effet des sources naturelles de CO<sub>2</sub> d'origine volcanique abaissant localement le pH dans les eaux environnantes. Les scientifiques utilisent ces systèmes comme des analogues naturels du futur pour évaluer les réponses des espèces et des écosystèmes à l'acidification des océans. Cette acidification aura des impacts profonds sur les écosystèmes marins car les ions carbonates sont un substrat essentiel pour la croissance des coquilles et des squelettes des organismes marins calcifiants, tels que le plancton, les coraux et les mollusques. Les résultats ont été publiés dans Global Change Biology.

CNRS

À

La pêche atteint les profondeurs mais la conservation marine reste superficielle

Conserver les écosystèmes marins de toutes profondeurs est indispensable pour assurer une gestion durable de l'océan. Des chercheurs du CNRS et de l'Université de Washington ont développé une nouvelle approche prenant en compte les trois dimensions de l'océan pour évaluer la distribution des impacts humains et des efforts de conservation. Ils démontrent que les efforts de conservation sont aujourd'hui biaisés vers les écosystèmes peu profonds et vers les zones les moins impactées par la pêche. Ces biais limitent fortement l'efficacité des aires marines protégées. Ces résultats sont publiés dans Nature Communications.

Joachim Claudet, membre du Conseil scientifique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), est l'un des auteurs principaux de l'étude. Il explique l'importance des résultats de ces travaux - FRB

Juliette Jacquemont et al., 3D ocean assessments reveal that fisheries reach deep but marine protection remains shallow - Nature Communications

À

## Lancement d'ISOTOPEST

Une base de données internationale pour faciliter le traçage des pesticides dans l'environnement

Internationalmente, la base de données internationale ISOTOPEST doit permettre de traçage des compositions isotopiques de pesticides dans les milieux naturels. Disponible en ligne et en accès libre depuis mars, la base de données référence plus de 650 compositions isotopiques. Elle est destinée à être enrichie au fur et à mesure par d'autres formulations de pesticides au niveau mondial. Issue du projet ANR DECISIVE impliquant trois laboratoires français - l'Institut Terre et Environnement de Strasbourg (ITES-EOST), le Laboratoire de Chimie de l'Environnement (LCE) de Marseille et l'UMR Agroécologie de Dijon - ISOTOPEST est le fruit d'une étude menée par Jérôme Masbou, enseignant-chercheur de l'Université nationale de la géologie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) à l'ITES. L'étude valorise la mesure isotopique, la plus fiable pour analyser le niveau de pollution aux pesticides dans le temps. Le caractère innovant et l'avancée qu'elle représente dans la lutte contre la pollution aux pesticides à l'échelle mondiale, lui a valu d'être publiée dans la revue scientifique de référence de la chimie environnementale *Chemosphere*.

Détecter les métabolites contaminants les circuits d'eau potable - Actuellement, les fournisseurs d'eau font face à un sérieux problème de contamination aux métabolites dans les captages d'eau potable. Ces métabolites sont des sous-produits de pesticides appliqués lorsqu'ils se dégradent avec le temps. Il est important de surveiller tant le pesticide appliqué initialement, que ces sous-produits issus de dégradation, parfois tout aussi nocifs et persistants. Lorsque la molécule se dégrade, des liaisons atomiques vont se rompre et cela va impliquer une modification propre de la composition isotopique présente dans les substances actives de pesticides dégradés. Une confrontation des compositions isotopiques des pesticides initialement appliqués et de ceux retrouvés dans l'environnement permet donc d'identifier et de quantifier les mécanismes de dégradation dans l'environnement. Une information cruciale pour évaluer la persistance de ces substances. "Si on prend l'exemple du Glyphosate. Il se dégrade vite, change de forme vers une autre molécule (Ampa). Pendant longtemps, on ne savait pas détecter ces molécules filles. La mesure isotopique permet d'orienter la recherche. On va pouvoir savoir si c'est un pesticide appliqué il y a longtemps, et de quelle manière il s'est dégradé pour aller directement rechercher les sous-produits potentiellement nocifs", explique Jérôme Masbou.

L'étude du laboratoire ITES a porté sur l'identification des formules isotopiques initiales de 120 pesticides. "Il n'a pas été aisé de faire cette récolte d'échantillons de pesticide, confie le chercheur. Nous avons finalement pu accéder au principal distributeur alsacien pour collecter la grande majorité des 120 pesticides commercialisés provenant de 23 fabricants différents, afin d'extraire la formulation et analyser la composition isotopique." Le chercheur a ainsi travaillé en étroite collaboration avec le Comptoir Agricole d'Alsace, la ferme expérimentale du domaine d'Épouisses (INRAE Bourgogne Franche-Comté) et le lycée agricole de Rouffach (EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace Rouffach). Un travail statistique a montré que peu importe la marque de pesticide appliquée, la composition isotopique initiale et des sous-produits variait très peu. Ce qui facilite grandement les analyses.

Vers une analyse systématique des zones de captage d'eau potable - Incluant un stockage des formulations à long terme, la banque ISOTOPEST permet aussi de garder une mémoire des formulations appliquées et de soutenir les avancées analytiques futures. "On aimerait que, grâce à cette base, les mesures isotopiques soient systématisées au niveau des captages d'eau par exemple. Mais pour l'instant, c'est encore trop pointu, il faut une instrumentation spécifique de spectrométrie de masse avancée. Nous avons cependant un projet de startup pour proposer des prestations d'analyse isotopique aux gestionnaires de l'eau", annonce Jérôme Masbou.

En attendant, le chercheur et son équipe travaillent avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour l'analyse isotopique de la Souffel, rivière alsacienne, avec un ciblage sur le métholachlore, un pesticide très abondant en Alsace.

Communiqué

À

## Le casse-tête de la surveillance des PFAS dans les eaux

La mise en place de réglementations sur les PFAS implique que les organismes en charge de leur surveillance et les industriels soient en mesure de lister les composés et de réaliser les analyses. Bien que les méthodes analytiques pour les PFAS soient en constant développement, nous sommes, à l'heure actuelle, bien loin de pouvoir tous les analyser. C'est ce

jour, on évalue seulement une centaine le nombre de molécules pouvant être analysées, et pas dans tous les laboratoires. Des recherches - comme le projet PROMISCES coordonné par le BRGM - sont menées avec l'apport d'approches numériques qui ont pour objectif de prédire les propriétés physico-chimiques et toxicologiques des PFAS.

Julie Lions, en charge de la qualité des eaux souterraines au BRGM, et Anne Togola Environmental Monitoring Project manager au BRGM - The Conversation

À

€ Lacq, l'injection d'eaux usées industrielles identifiée comme principale responsable des séismes

Chaque année de nombreux séismes sont détectés dans la région de Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, sans que la cause exacte soit clairement identifiée. Une étude internationale menée par Jean Letort, enseignant-chercheur à l'université Toulouse III - Paul Sabatier au sein de l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie (IRAP/OMP - CNES/CNRS/UT3), vient confirmer une hypothèse récente. Les injections d'eaux usées industrielles sont l'origine de la sismicité de la région. Les résultats ont été publiés le 23 mai dans Geophysical Journal International.

CNRS - communiqué

Analysing 50 yr of the Lacq induced seismicity (Southwestern, France) highlights the role of fluid injection, J. Letort et al. - Geophysical Journal International

À

Les radeaux végétalisés, un outil en faveur de la biodiversité

Les radeaux végétalisés, véritables zones humides artificielles flottantes, permettent la restauration durable d'écosystèmes aquatiques, dans des milieux parfois très dégradés. Ces structures flottantes intègrent des hydrophytes dont les racines ont une importance capitale sur l'écuration et le développement des micro-organismes, et favorisent le développement de la biodiversité. Pour des résultats optimaux, la construction de ces radeaux nécessite une conception minutieuse pour assurer leur flottabilité, leur durabilité et garantir un impact environnemental limité.

Revue EIN - L'Eau l'Industrie les Nuisances

À

Diversifié et fluctuant, le milieu où les amphibiens sont chez eux

Une équipe de chercheurs de l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies de l'eau (EAWAG), de l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH) a analysé les conditions idéales pour vivre entre eau et terre.

"Lorsqu'on cherche un lieu pour implanter un nouvel étang, il devrait être y avoir deux à quatre étangs ou zones humides peuplés de l'espace que l'on souhaite protéger dans un rayon de 560 mètres", déclare Helen Moor, biologiste et responsable du groupe de recherche modélisation écologique de l'EAWAG, pour résumer les principales recommandations. "Il y a ainsi de fortes chances que les amphibiens souhaités migrent dans le nouvel étang et l'acceptent à long terme comme biotope." Les nouveaux étangs ou zones humides doivent comprendre au moins 100

mÃtres carrÃs de surface d'eau. Ils constituent alors de bonnes frayÃres pour la plupart des amphibiens, ajoute l'experte. Ce peuvent Ãtre soit un Ãtang assez grand, ou mieux encore, plusieurs petits Ãtangs Ã proximitÃ. L'environnement des nouveaux Ãtangs doit Ãtre ouvert et ne pas Ãtre boisÃ Ã plus de 50 %, cite Helen Moor comme critÃre supplÃmentaire. Les forÃts sont d'importants biotopes pour les amphibiens d'Ãs qu'ils sortent de l'eau, cependant certaines espÃces telles que le crapaud accoucheur ont besoin de disposer Ã proximitÃ de l'eau de talus ensoleillÃs avec un sol sableux et meuble, de tas de pierres ou de murs en pierre sÃche (ceci pour tenir lieu idÃal d'accouplement). Il est de toute faÃson important pour la biodiversitÃ locale de mettre en place des types d'Ãtangs les plus diversifiÃs possibles, permanents et temporaires, de diverses tailles et dans divers environnements. Un paysage diversifiÃ favorise la diversitÃ des espÃces et, fait non nÃgligeable, la diversitÃ des fonctions ÃcosystÃmiques pour l'homme et l'environnement.

L'Ãtude est basÃe sur une sÃrie de donnÃes issues d'un programme de monitoring du canton d'Argovie qui accompagne la crÃation de centaines d'Ãtangs depuis plus de vingt ans. Douze espÃces d'amphibiens sont observÃes : le crapaud accoucheur, le triton ponctuÃ, le triton crÃatÃ, le sonneur Ã ventre jaune, le crapaud des joncs, la rainette, la grenouille verte, le triton alpestre, le crapaud vulgaire, la grenouille rousse et la grenouille rieuse, sachant que les sept premiÃres espÃces sont fortement touchÃes par le dÃclin. Ã la fin des annÃes 1990, les autoritÃs ont rÃagi Ã leur dÃclin avec un vaste programme d'Ãtangs qui se concentre sur cinq rÃgions comprenant d'importantes populations rÃsiduelles des espÃces menacÃes.

Le projet de recherche "Une infrastructure bleu-vert pour la vie bleu-vert : modÃlisation de l'utilisation et colonisation d'une infrastructure Ãcologique pour soutenir une protection des batraciens fondÃe sur des preuves" contribue Ã l'initiative de recherche Blue-Green Biodiversity - une collaboration EAWAG-WSL qui traite de la biodiversitÃ Ã l'interface des ÃcosystÃmes aquatiques et terrestres.

EAWAG

Ã

AprÃs les toits verts, voici les toits bleus

Nous connaissons tous les toits verts, recouverts de plantes pour isoler le bÃtiment et absorber les Ãmissions de carbone. Si cette idÃe gagne en popularitÃ, un nouveau concept pourrait aussi prendre de l'ampleur : celui des toits bleus. Lors de tempÃtes, ce systÃme de toiture intelligent permet d'accumuler les eaux pluviales et de les dÃverser, de maniÃre calculÃe, dans des rÃservoirs, ce qui rÃduit les risques d'inondation et les coÃts de chauffage et de climatisation. L'eau entreposÃe peut ensuite Ãtre traitÃe pour Ãtre utilisÃe Ã d'autres fins. L'Office de protection de la nature de Credit Valley, basÃ Ã Mississauga, vient ainsi de prÃsenter son toit bleu intelligent, le premier au Canada Ã respecter les normes de l'International Code Council. L'Ãdifice peut entreposer jusqu'Ã 40 000 litres d'eau sur son toit et 5 000 litres supplÃmentaires dans son rÃservoir au sous-sol. Cette eau circule dans plusieurs systÃmes de filtration et de purification. Elle sert ensuite Ã alimenter ses toilettes et une station de rinÃsage d'Ãquipements et de vÃhicules.

Photo Philippe de Montigny -Ã Radio-Canada

Ã Ã

Ã

7 startups Ã suivre

LaurÃates de l'appel Inneuv de l'IGN et du BRGM

L'IGN et le BRGM ont dévoilé à VivaTech les lauréats de leur appel à candidatures Inneuv lancé en décembre dernier. L'objectif est de accompagner le développement d'innovations pour répondre aux problématiques de l'eau et aux besoins croissants des acteurs du territoire en matière de pilotage des politiques publiques. À l'issue du processus de sélection, 7 sociétés lauréates ont été retenues.

- **Â†GIR** - Fondée en 2015 à Lyon, Â†GIR exerce dans le domaine des assurances et de l'ingénierie environnementale. Sa mission consiste à transférer des technologies hydrauliques de pointe développées en laboratoires directement aux marchés qui peuvent en bénéficier. Dans le cadre de l'appel à candidatures Inneuv, Â†GIR a soumis son logiciel d'analyse d'impact inondation pour l'assurance, baptisé KRÂ†KEN. D'ici la fin 2025, les compagnies d'assurance pourront utiliser cet outil complet, proposant une méthode innovante de modélisation 3D d'écoulement hydrologique, pour évaluer les enjeux des inondations avec une grande précision. Pour y parvenir, la société Â†GIR utilisera les données Lidar et la BD Topo de l'IGN. L'outil sera accablé par l'intégration d'intelligence artificielle et l'automatisation du traitement des données issues du BRGM et de l'IGN.

- **AUYAN** - Fondée en 2023 dans les Pyrénées-Atlantiques, AUYAN est spécialisée dans le développement et la mise œuvre de solutions innovantes de suivi minier basées sur la télédétection et l'IA. La solution proposée permet, par le suivi des indicateurs environnementaux, de localiser les installations de mines illégales et de monitorer les impacts des exploitations illégales. Après un important travail réalisé en Guyane, permettant notamment de répondre à des enjeux de qualité de données relatifs à la gestion de la couverture nuageuse et de la résolution, AUYAN travaille actuellement sur le montage d'un projet au Sénégal, sur la détection des activités illégales. Dans le cadre de son accompagnement, la startup souhaite renforcer l'utilisation des données de l'IGN (modèle numérique de terrain, cours d'eau, frontières...) et du BRGM (données de sous-sol et données d'étude), pour éprouver ses outils et assurer le déploiement de sa solution en Guyane.

- **BIOCEANOR** - Fondée en 2018 à Sophia-Antipolis, BIOCEANOR combine des expertises en intelligence artificielle et en biologie pour élaborer des modèles de prévisions adaptés, principalement pour les besoins de l'aquaculture. Elle est déjà accompagnée par l'IFREMER et est également implantée à l'étranger, notamment en Norvège et en Amérique du Sud. Son projet dans le cadre d'Inneuv, PREMICE, a pour objectif de développer un modèle de prévision des risques de contamination microbiologique basée sur la physico-chimie, la biologie de l'eau et l'IA. La mise à disposition se fera par un outil de visualisation intuitif, modulaire et personnalisable pour les collectivités, les gestionnaires et le grand public, permettant d'accéder en temps réel aux prévisions, risques et recommandations associés. Le cas d'usage principal est celui des zones littorales touristiques. BIOCEANOR souhaite utiliser les données de l'IGN et du BRGM pour reconstituer des cycles en amont de l'estuaire, afférents aux contaminations.

- **BLUEMAPPING** - Fondée en novembre 2022 en Île-de-France, BLUEMAPPING est spécialisée dans la simulation rapide du ruissellement pluvial, phénomène encore très mal connu, pourtant à l'origine de plus de 60 % des sinistres inondations en France. À terme, BLUEMAPPING vise à développer un jumeau numérique de la France pour simuler le ruissellement pluvial sur tout le territoire, en permettant ainsi aux collectivités publiques de prévenir et gérer ce phénomène en temps réel. Grâce aux données de l'IGN (topographie, occupation des sols, enjeux, vulnérabilité, métadonnées) et du BRGM (informations sur les sous-sols pour la modélisation d'infiltration), BLUEMAPPING souhaite automatiser son processus de préparation de données à l'échelle nationale. Le projet de Jumeau numérique pour le ruissellement pluvial doit fournir une information précise, rapide, à grande échelle, nouvelle, pour les services publics et l'intégrer à l'outil.

- **HETWA** - Fondée début 2022 à Toulouse, HETWA propose des solutions d'aide à la gestion de la ressource en eau, à destination des gestionnaires de l'eau, des acteurs du territoire ou encore des acteurs privés. En parallèle de son activité de conseil, HETWA a développé MEWISO, une plateforme innovante déjà disponible, qui permet de visualiser, évaluer et anticiper en continu la ressource en eau, sa qualité et l'impact des aménagements à différentes échelles géographiques. À l'actualisation des données. Dans le cadre de son incubation, HETWA souhaite enrichir sa solution en évaluant et anticipant les problématiques liées à l'eau, allant de la pollution à la gestion des ressources. Pour ce faire, HETWA utilisera les outils du BRGM pour l'intégration de la relation nappe/rivière et sollicitera l'aide de l'IGN en matière de gestion des incertitudes et de qualification de la précision des résultats fournis, nécessitant une expertise en géodésie et métrologie.

- **LEAKMITED** - Fondée en 2019 en Île-de-France, LEAKMITED développe des solutions basées sur l'IA pour les opérateurs et gestionnaires d'eau, publics ou privés, visant à augmenter la performance de leurs réseaux au-delà de 90 %. La solution phare de LEAKMITED permet une supervision des réseaux d'eau potable, en focalisant les efforts de maintenance sur les zones à risque de fuite élevées. Son IA permet de détecter les 20 à 30 % du réseau qui concentrent 80 % des fuites. LEAKMITED s'engage à renforcer ses outils pour une meilleure gestion patrimoniale et une compréhension des phénomènes affectant les réseaux. Grâce aux données et à l'expertise de l'IGN et du BRGM, l'entreprise souhaite mieux définir l'environnement et les impacts autour des réseaux : nature des sols/sous-sols, diffusion des pollutions,

niveaux et qualités des nappes, interactions avec les risques naturels (mouvements de terrain, retrait et gonflement des argiles, etc.).

- OPTIM.AIZE - Fondée en 2021 à Bordeaux, OPTIM.AIZE développe des produits et solutions numériques de traitement de données géographiques sur-mesure, au meilleur coût possible à destination des acteurs de l'industrie, de l'énergie et de l'environnement, afin d'aider à la décision contextualisée. Le projet proposé dans le cadre d'Inneau vise à développer un système intégré, utilisant des séries temporelles de déplacement des sols, calculées via la technologie d'interférométrie radar (InSAR), et des méthodes d'IA pour analyser et prédire les déplacements de sol dus au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Afin d'améliorer les résultats, la société souhaite l'aide de l'IGN pour exploiter les données Lidar HD, les données d'occupation du sol (OCSGE) et les données de couverture du sol par IA (Cosia).

À

Solution digitale pour une gestion intégrée de la planification urbaine et des eaux pluviales

Au cours de la décennie 2010-2020, 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés chaque année en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure. La loi climat et résilience du 22 août 2021 a posé les bases d'un cadre permettant de modérer, et à terme de stopper l'artificialisation des sols. Sa mise en œuvre se heurte néanmoins à de nombreuses résistances et les territoires se retrouvent devant une équation qui leur semble insolvable.

La société d'ingénierie-conseil en eau et territoires durables Altereo a développé un nouvel outil permettant d'identifier à l'échelle d'un territoire les zones compatibles avec une désimperméabilisation. Cette innovation est aidée dans son développement et son déploiement par le CEREMA Lab et le TechSprint de la Caisse des Dépôts. La solution OMNI-DIAG propose une approche intégrée pour apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux collectivités. 5 modules d'analyse thématique permettent à l'utilisateur de diagnostiquer l'état initial de son territoire concernant : l'artificialisation des sols, les gisements fonciers mobilisables, la désimperméabilisation des sols, la connexion des eaux pluviales, la multifonctionnalité des sols (méthode MUSE CEREMA). L'outil permet ainsi de qualifier et valoriser un ensemble de données complexes pour en extraire des indicateurs croisés pertinents. Les résultats sont restitués dans une interface web dédiée sous forme de tableau de bord et cartographie dynamique.

OMNI-DIAG

À

POINTS DE VUE IDÉES

La géo-ingénierie, un enjeu géopolitique ?

Pour les pays en surchauffe, la tentation de modifier le climat

La géo-ingénierie, qui entend modifier délibérément le climat de la planète, reste très discutée au plan scientifique. Son coût, relativement faible en regard de ceux de la transition, la rend théoriquement accessible à un pays moyennement riche, qui pourrait choisir de faire cavalier seul au mépris de ses voisins.

Ben Kravitz, Assistant Professor of Earth and Atmospheric Sciences, Indiana University, et Tyler Felgenhauer Research Scientist in Civil and Environmental Engineering, Duke University - À The Conversation

À

## PUBLICATIONS

### Eaux souterraines et cours d'eau de montagne

Dans un monde plus chaud, la diminution du stockage des eaux souterraines devrait amplifier les réductions du débit des cours d'eau de montagne.

Les interactions entre les eaux souterraines et les cours d'eau de montagne sont souvent simplifiées dans les projections de modèles, ce qui peut conduire à des estimations inexactes de la réaction des cours d'eau au changement climatique. Une équipe américaine publie les résultats d'une étude conduite sur le bassin versant montagneux du fleuve Colorado. Ses conclusions alertent sur l'épuisement des stockages souterrains. Rosemary W. H. Carroll et al., Declining groundwater storage expected to amplify mountain streamflow reductions in a warmer world - Nature Water

À

### PFAS et ressources en eau : Comment faire face ?

En quelques années les PFAS se sont imposés comme une préoccupation environnementale majeure. Cadre réglementaire, solutions techniques et méthodes de mesure se mettent progressivement en place pour dépolluer les masses d'eau et l'environnement et protéger la population. Mais ce sera long et coûteux. L'Eau l'Industrie les Nuisances publie un article détaillé sur le sujet.

### Revue EIN

## HONNEURS

### Le Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau décerné à la FAO

Retenue parmi 84 candidatures reçues par le secrétariat du Grand Prix Mondial Hassan II de l'eau, la FAO a reçu un chèque d'une valeur de 500 000 dollars américains lors de la cérémonie d'ouverture de la 10<sup>ème</sup> édition du Forum mondial de l'Eau, s'étant tenu à Bali, pour son engagement en faveur de "la sécurité des ressources en eau pour la souveraineté alimentaire et le partage de la prospérité".

Créé en mars 2002, le Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau est une initiative conjointe du Conseil Mondial de l'Eau et du Royaume du Maroc, en mémoire de feu le Roi Hassan II. Le Prix est attribué tous les trois ans à l'occasion de chaque édition du Forum en récompense aux initiateurs de projets ayant accompli une importante contribution dans les domaines du développement et de l'utilisation des ressources en eau, au niveau tant scientifique qu'économique, technique, environnemental, social, institutionnel, culturel ou politique.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - Africa

À

À

Europe  
top

Détection d'une contamination généralisée des eaux européennes par le TFA

Une étude exploratoire conjointe de 23 échantillons d'eau de surface et de 6 échantillons d'eau souterraine provenant de dix pays de l'UE, conduite en février par les organisations membres du Réseau européen d'action contre les pesticides (PAN Europe), a révélé des niveaux alarmants d'un polluant éternel peu connu et largement non réglementé : le TFA (acide trifluoroacétique). La contamination n'est pas liée à des "hot-spots" industriels, elle est générale, avec des concentrations remarquablement élevées dans les zones agricoles, précise le communiqué de Générations Futures qui publie la version française du rapport.

Le TFA est un produit de dégradation des pesticides PFAS, des gaz F et d'autres produits chimiques éternels (PFAS). Les concentrations trouvées dans les échantillons d'eau étaient en moyenne de 1 180 nanogrammes par litre (ng/l). C'est 70 fois plus élevé que la concentration moyenne de tous les autres PFAS examinés combinés (17,5 ng/l), y compris dans les hot-spots connus. En France, les concentrations relevées étaient particulièrement élevées : jusqu'à 2 900 ng/l à Paris dans la Seine (2e concentration la plus élevée sur les 23 échantillons d'eau de surface testés) et 2 400 ng/l dans l'Aisne à Choisy-au-Bac (4e/23). Le Réseau PAN Europe demande : 1. une interdiction rapide des pesticides PFAS en considérant la persistance des substances actives et des métabolites comme un effet inacceptable sur l'environnement ; 2. la mise en œuvre des nouvelles classes de danger "persistant, mobile et toxique" (PMT) et "très persistant et très mobile" (vPvM) dans le cadre du règlement européen sur les pesticides ; 3. la mise en œuvre de la restriction générale des PFAS dans le cadre du règlement REACH sur les produits chimiques ; 4. la catégorisation systématique du TFA comme "substance prioritaire" dans le cadre de la directive-cadre sur l'eau ; 5. des obligations de surveillance et des valeurs limites pour le TFA.

Rapport - PAN Europe/Générations Futures

À

Le parlement européen adopte les nouvelles obligations pour les eaux usées

Avec 481 votes pour, 79 contre et 26 abstentions, le parlement a adopté les nouvelles règles imposées en matière de traitement des eaux usées et résiduaires. La refonte de la directive-cadre sur l'eau résiduaire urbaine, datée de 1991, a donné lieu à une version augmentée. Les parlementaires se sont mis d'accord le 10 avril sur un renforcement des traitements et l'application d'un traitement secondaire pour toutes les agglomérations à partir de 1 000 eq. habitants (auparavant fixé à 2 000 eq. habitants) en 2035 (auparavant 2030). Un troisième traitement sera appliqué à partir de 2039 aux stations d'épuration de plus de 150 000 eq. habitants pour éliminer l'azote et phosphore. Les stations de 10 000 eq. habitants et plus y seront soumises à partir de 2045.

Environnement Magazine

À

L'EIT Manufacturing lance son appel à projets 2025

Plus de 15 millions d'euros seront attribués à des projets collaboratifs qui favorisent un avenir résilient et compétitif pour une industrie plus verte en Europe. Les entreprises, PME, startups, centres technologiques et universités françaises peuvent candidater jusqu'au 8 juillet.

L'EIT Manufacturing, soutenue par l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), organisme de l'Union européenne, lance un grand appel à projets pour stimuler et accompagner les acteurs innovants dans le déploiement de l'industrie verte en Europe. Les projets éligibles doivent être axés sur les secteurs de : l'innovation, en apportant des solutions novatrices au marché ; l'éducation, en fournissant des qualifications et des compétences à la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière. Parallèlement, le programme régional d'innovation (RIS) prévoit un budget spécifique pour des projets engagés dans des pays dont le niveau d'innovation est modeste ou émergent. L'appel à projets a une portée européenne et encourage la coopération en exigeant que les consortiums candidats comprennent un minimum 3 entités juridiques dans différents pays.

Informations

À

FRANCE

Agrocopyto 2030

Présenté en toute discrétion

Après avoir été mis en "pause" par le Premier ministre au début du mois de février dans un contexte de colère du monde agricole, le Plan Agrocopyto 2030 a été dévoilé dans sa nouvelle mouture.

La stratégie gouvernementale qui devait être initialement présentée par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Béchou, ministre de la Transition écologique et Agnès Pannier-Runacher, ministre

d'ailleurs du ministre de l'Agriculture, a finalement été présentée par trois de leurs conseillers techniques respectifs. Une sobriété dans la forme qui contraste avec l'attente que nourrissait la présentation de cette nouvelle stratégie chez les acteurs du monde agricole et les associations environnementales. Au lendemain d'une annonce presque discrète, les observateurs de ces thématiques qualifient la nouvelle mouture du plan de "service minimum", et pour cause : avec une enveloppe annuelle de 20 millions d'euros annoncée pour épauler les collectivités dans le traitement de la pollution par les produits phytosanitaires, la préservation de la qualité de l'eau apparaît pour beaucoup d'entre eux sous-estimée en comparaison aux attentes formulées par les professionnels et les différents acteurs du monde agricole. Dans son ensemble, ce nouveau plan prévoit une enveloppe de 250 millions d'euros pour la recherche de solutions alternatives, tels que les produits de biocontrôle, et l'accompagnement des agriculteurs dans le changement de leurs pratiques. Présenté comme la mesure phare du plan, le changement de l'instrument de mesure des usages entrera quant à lui bien en vigueur : en lieu et place du Nodu, le HR11, l'indicateur européen de risque harmonisé, fera désormais référence. Contrairement au système appliqué jusqu'à aujourd'hui, qui était calculé en hectares et divisait les quantités de substances actives vendues par leur dose de référence, le HR11 est quant à lui un indice obtenu en multipliant les volumes de substances actives vendues par des "coefficient" destinés à refléter la dangerosité des différents pesticides, et ne tenant pas compte des doses d'application.

Agrocopyto 2030

À

Un décret réduit les délais de recours contre les projets agricoles dont les projets de retenues d'eau

Alors qu'une manifestation était organisée contre la construction de deux "maga-bassines" dans le Puy-de-Dôme le 11 mai, le gouvernement a publié un décret visant à réduire le délai de recours contre les ouvrages hydrauliques agricoles les installations d'élevage. Le décret, publié le même jour, réduit le délai de recours de quatre à deux mois pour les ouvrages hydrauliques agricoles et pour les installations d'élevage. Cette annonce concrétise la promesse faite par le gouvernement en janvier dernier, en réponse à la fronde des agriculteurs.

Environnement Magazine

À

Agriculture

Gestion de l'exploitation : La performance environnementale ne paie pas

Les exploitations agricoles engagées dans la performance environnementale voient souvent leur revenu baisser. Les économies d'intrants et les quelques euros d'aides perçus en plus ne compensent pas la baisse de leur chiffre d'affaires. Seuls les agriculteurs et les polyculteurs-éleveurs, alliant performance économique et performance environnementale, s'en sortent. Mais leurs efforts et leurs compétences ne sont pas pour autant récompensés par des revenus supplémentaires.

Frédéric Hélin - Wikiagri

À

Eaux souterraines

Des dépassements de normes environnementales sur 28 % des points de contrôle

Plus d'un quart des stations de contrôle des nappes phréatiques en France, première source d'eau potable du pays, ont mesuré une contamination de l'eau au-dessus des normes environnementales pour au moins une substance depuis 2016, selon une enquête du journal *Le Monde* publiée le 15 mai.

Sur près de 24 700 stations de contrôle des nappes phréatiques, 6 900, soit 28 %, ont enregistré au moins un dépassement des valeurs seuils de qualité environnementale entre 2016 et 2023 pour un ou plusieurs contaminants, analyse l'enquête. Dans ce travail sur la pollution des eaux souterraines, réalisé dans le cadre du projet "Under the surface", mené avec six médias européens, à l'initiative du média en ligne espagnol *Datadista*, *Le Monde* s'est concentré sur une liste d'environ 300 contaminants, incluant pesticides, nitrates, solvants, bisphénol A, certains PFAS (dits "polluants éternels") ou encore médicaments. En combinant les données de la période 2016-2021 envoyées par les autorités françaises à Bruxelles et celles de la Banque nationale d'accès aux données des eaux souterraines (ADES), qui s'étendent jusqu'à 2023, le quotidien dresse une cartographie "molecule par molecule" de la pollution des nappes en France, qui fournissent deux tiers de l'eau potable. En résumé, "la pollution est partout ou presque et certaines stations de mesures enregistrent des dépassements pour plusieurs molécules - jusqu'à une trentaine pour des captages de Limoux (Seine-Maritime), Choye (Haute-Saône) et Baulny (Meuse)", note-t-il.

Les pesticides, première source de contamination des eaux souterraines, ont été détectés dans 97 % des stations et ont dépassé les normes dans près de 20 % d'entre elles, situées en majorité dans les grandes plaines céréalières du nord de la France (Beauce, Picardie, Champagne), où les traitements phytosanitaires sont plus fréquents. Les mesures révèlent aussi la persistance dans les nappes de molécules pourtant interdites depuis des décennies. C'est le cas de la chlordane, en Martinique et en Guadeloupe, utilisée jusqu'en 1993 dans les bananeraies malgré son classement comme cancérogène possible dès 1979. Trente ans plus tard, les seuils sont encore dépassés. C'est aussi le cas de pesticides bannis récemment. Les deux métabolites (sous-produits) de la chloridazone, un herbicide employé pour la culture des betteraves jusqu'en 2020, dépassent la norme de qualité dans plus de 1 700 stations de mesures (18 % des stations où ils ont été recherchés), surtout dans les Hauts-de-France. Les polluants d'origine industrielle dépassent les concentrations maximales dans 460 stations, principalement dans des bassins industriels des Hauts-de-France, du Centre ou du Lyonnais. Le trichloroéthylène et le tetrachloroéthylène, classés cancérogènes probables, figurent parmi les substances les plus mesurées. *Le Monde* identifie également des dépassements pour les principaux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des polluants présents dans le goudron des routes ou générés lors de la combustion incomplète du charbon, du bois ou du carburant.

Cette cartographie a toutefois des limites, note le quotidien, puisque toutes les molécules ne sont pas recherchées partout de manière régulière. Par ailleurs, pour de nombreux polluants industriels, comme le bisphénol A, certains PFAS ou encore les médicaments, les autorités n'ont pas fixé de valeurs seuils. Ces mesures démontrent toutefois "l'ampleur d'un problème longtemps ignoré - et qui ne va faire que s'aggraver", met en garde le journal.

La Banque des Territoires

À

La proposition de loi PFAS adoptée au Sénat

Contre la position du gouvernement, les sénateurs ont voté le 30 mai à l'unanimité en faveur du texte, à l'appel du groupe Union Centriste, dont le sénateur Bernard Pillefer était le rapporteur. L'article principal de la proposition de loi, maintenu par le Sénat, prévoit d'interdire à partir du 1er janvier 2026 la fabrication, l'importation et la vente de tout produit cosmétique, produit de fart (pour les skis) ou produit textile d'habillement contenant des PFAS, à l'exception de certains textiles industriels ou "nécessaires à des utilisations essentielles" comme les vêtements de protection pour les professionnels de la sécurité et de la sécurité civile. Une taxe visant les industriels dont les activités entraînent des rejets de PFAS, sur le principe du "pollueur-payeur", figure également dans le texte. Ces deux mesures-clé ont été adoptées avec quelques ajustements à la marge, comme l'exclusion du champ d'interdiction des produits contenant des "traces résiduelles" de PFAS, dont le niveau maximal sera défini par décret. L'interdiction des ustensiles de cuisine contenant des PFAS, retirée du texte initial par les députés, n'a pas été réintroduite à ce stade. Les débats au Sénat ont également permis de compléter le volet relatif à la transparence des contrôles des PFAS dans les eaux destinées à la consommation humaine. À l'initiative de la gauche, les eaux en bouteille y ont été intégrées, à la suite de revendications recourues par des industriels à des pratiques prohibées de désinfection.

Un communiqué de l'ONG Générations Futures revient sur les principaux éléments du débat - Communiqué

Dossier Substances per- et polyfluoroalkylées - Santé

À

## ACTEURS

Michel Fick élu président d'Aquanova

L'Assemblée générale du pôle Aquanova, qui s'est tenue le 31 mai, a acté la fusion des clusters DREAM Eau & Milieux en Région Centre-Val-de-Loire et HYDREOS en Région Grand Est. Le nouveau conseil d'administration a élu Michel Fick président de ce nouveau pôle de compétitivité de la filière de l'eau. Titulaire d'un doctorat et d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) en génie des procédés délivrés par l'Institut national polytechnique de Lorraine, Michel Fick occupait la présidence d'HYDREOS depuis novembre 2021. Chercheur au laboratoire Reactions et Génie des procédés (UMR CNRS), Michel Fick enseigne le génie des procédés depuis plus de trois décennies à l'école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) et à la Faculté des Sciences et Techniques de Nancy, composantes de l'Université de Lorraine (UL). Pour remplir sa mission à la tête du pôle Aquanova, Michel Fick travaillera en étroite collaboration avec deux présidents d'organismes, Didier Vallon (Groupe SUEZ) et Daniel Pierre (BRGM), anciennement président du pôle DREAM Eaux et Milieux. Delphine Krieger et Hervé Gaboriau, directrice générale d'organisme et directeur général poursuivront leur travail et coordonneront l'action des équipes opérationnelles au sein des établissements présents sur les métropoles de Nancy, Orleans et Strasbourg.

Afin de renforcer son impact et répondre à l'urgence d'une meilleure gestion de la ressource en eau, le pôle a fait le choix de construire sa stratégie d'innovation sur 4 domaines d'actions stratégiques (la quantité, la qualité, la connaissance et le partage, les aménagements et les risques) au service de la transition hydrique des territoires dans le contexte des changements globaux sur le cycle de l'eau. Ces 4 domaines se déclinent sur 5 marchés-clés prioritaires sur la base du tissu économique de nos régions : Agriculture et Forêts ; Industrie ; Territoires et Collectivités ; Santé, Bien-être et Qualité de vie ; Environnement et Milieux naturels. Le pôle coopère et se coordonne avec le second pôle de compétitivité de la filière de l'eau, le pôle Aqua-Valley présent en régions Occitanie et Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur sous la bannière Pôles EAU.

LinkedIn Aquanova

À

Signature d'un nouvel accord de partenariat entre l'AFD et le groupe Suez

Sabrina Soussan, présidente directrice générale de Suez, et Romy Rioux, directeur général du groupe AFD, ont signé un nouvel accord de partenariat pour approfondir la collaboration entre leurs deux institutions. D'une durée de 3 ans, ce nouveau partenariat permet à Suez et l'AFD d'agir concrètement et conjointement en faveur de l'atteinte des Objectifs de développement durable. Cet accord vient renforcer la collaboration déjà engagée entre les deux partenaires. Depuis 2009, l'AFD et la Fondation Suez cofinancent la Chaire Suez-AgroParisTech "Eau pour tous", pour la formation des cadres du secteur de l'eau dans les pays partenaires.

À

## CONCOURS

### Lauréats du Prix SFN 2024

Les projets lauréats du prix Solutions fondées sur la nature 2024 ont été annoncés le 24 mai par Christophe Bêchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la mer et de la Biodiversité.

Parmi une présentation de 37 projets réalisés par les agences de l'eau et l'OFB, le jury national (composé de 22 membres) a retenu neuf projets : six sur le territoire métropolitain et trois en outre-mer. Ces projets bénéficient de cofinancement des agences de l'eau pour l'Hexagone, et de l'OFB dans les outre-mer (fonds de solidarité inter-bassins). Ainsi, la participation de l'État pour les lauréats 2024 s'élève à 9,6 millions d'euros. Les neuf projets lauréats sont : le remédiation de la Hem, porté par l'Agence de l'eau Artois-Picardie et de nombreux autres partenaires ; la restauration du ruisseau des Aulnes, porté par le conservatoire des espaces naturels de Lorraine ; la restauration du Gier, porté par Saint-Étienne Métropole ; la régulation des eaux en zone forestière et restauration de lagunes forestières, porté par le Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin ; la restauration et valorisation de l'Ouin et de ses zones humides, porté par l'EPTB Sèvre nantaise ; Basse Saône 2050, porté par le syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie ; en Nouvelle-Calédonie, le réensauvager la rivière de Farino, porté par l'association X graines ; à Saint-Martin, l'atténuation des pressions anthropiques sur les écosystèmes côtiers, porté par l'Association de gestion de la réserve naturelle de Saint-Martin ; en Martinique, "Sauvons plus vite la mangrove", porté par la commune du Lamentin.

À

### NORD PAS-DE-CALAIS

Comment améliorer la résilience des territoires concernés ?

Une mission interministérielle d'appui au préfet des Hauts-de-France formule des recommandations pour améliorer la résilience des territoires concernés.

L'ampleur des précipitations survenues de mi-octobre à début janvier 2024 dépasse les plus hauts niveaux connus. Elles ont affecté des territoires caractérisés par une hydrographie particulièrement complexe et qui ont connu, au cours des dernières décennies, des évolutions importantes, s'agissant notamment de l'imperméabilisation des sols en milieu urbain ou encore des pratiques agricoles. Les phénomènes de ruissellement et les crues qui en ont résulté, de niveau centennal voire plus, sont d'intensités très supérieures aux références utilisées jusqu'alors par les syndicats mixtes compétents dans leurs programmes d'action et de prévention des inondations (PAPI). Les conséquences des inondations et la surprise provoquée conduisent à s'interroger sur l'adaptation de l'organisation actuelle dans un contexte de changement climatique qui accroît tendanciellement le risque. Dans un contexte où il va falloir accroître la montée en puissance des démarches de résilience et "apprendre à vivre avec l'eau", la mission a étudié les évolutions les plus pertinentes de la gouvernance en veillant au respect de deux principes : cohérence hydrographique et préservation des dynamiques existantes.

Ses principales recommandations portent sur : 1. L'ouverture des syndicats mixtes à des acteurs qui aujourd'hui n'en font pas partie, notamment chambres consulaires et associations syndicales autorisées ; des transferts de compétences homogènes et plus larges ; la mise en place systématique de la taxe GEMAPI ; 2. L'association de l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration d'un plan de résilience du territoire ; 3. Sur la base d'un diagnostic partagé : l'entretien du réseau hydrographique, l'adaptation du système de pompage et la révision des protocoles de gestion de crise entre acteurs ; 4. La lutte contre l'érosion et le ruissellement ainsi que la recomposition urbaine, dans une logique de solidarité amont/aval et urbain/rural, en s'appuyant sur l'expertise locale ; 4. La mobilisation des acteurs locaux du foncier, dont la SAFER, pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la résilience ; 5. La mise en place d'un instrument financier de l'État à la hauteur des ambitions, pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique ; 6. La mise en place d'une "task force" interministérielle nationale pour accompagner les territoires confrontés à des catastrophes naturelles.

Rapport CGAAER/IGEDD/IGA

À

## HAUTS-DE-FRANCE

1er Paiement pour services environnementaux (PSE) régional

Communiqué

À

## RHIN-MEUSE

Projet de recherche No-Cyano de collaboration entre chercheurs, collectivités et citoyens

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a lancé fin 2020 l'appel à manifestation d'intérêt "Eau et Santé" ayant pour objectif de faire émerger des projets de recherche et d'acquisition de connaissances. Cette première édition portait une attention particulière aux risques microbiologiques en relation avec l'eau et les écosystèmes (contamination par des virus, bactéries, cyanobactéries...). Lors de l'appel à projets, le projet de recherche No-Cyano est porté par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud en partenariat avec un consortium d'universités et de bureaux d'études en science de l'environnement et en sociologie. Le projet a pour objectif de comprendre les phénomènes de proliférations de cyanobactéries dans les étangs du pays de Sarrebourg (étangs du Stock, de Gondrexange, de Mittersheim) d'identifier des leviers d'action durables à mettre en place et d'accompagner la co-construction par les acteurs locaux d'un plan de gestion de ces étangs. Le projet s'appuie notamment sur des campagnes de surveillance de la qualité du milieu, de l'expérimentation de science participative avec un observatoire citoyen des étangs, des ateliers de concertation et sur la création d'un jeu sérieux simulant les circulations d'eau et de polluants ainsi que l'impact des décisions prises par les différents acteurs.

Rhin-Meuse

À

## ALSACE

Paris, inauguration du bassin d'Austerlitz, cathédrale souterraine

Ce bassin de 50 000 mètres cubes permettra de stocker les eaux usées et pluviales lors des fortes précipitations.

C'est un chantier titanesque qui voit le bout du tunnel, après trois ans de travaux menés par la Ville de Paris, jeudi 2 mai, le bassin d'Austerlitz a été inauguré en présence de la maire de Paris, de la ministre des Sports et des représentants de Paris 2024. Derrière la gare d'Austerlitz, entre l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et le métro aérien de la ligne 5, cet immense bassin de rétention doit permettre d'éviter le déversement d'eaux non traitées dans le fleuve et son affluent, la Marne, en cas de fortes pluies. L'objectif est de rendre les deux cours d'eau propices à la baignade pour les Jeux de Paris 2024 et d'y installer des sites pérennes dès 2025. L'ouvrage, composé d'un cylindre de 50 mètres de diamètre et 30 mètres de profondeur, muni de 16 piliers qui s'enfoncent jusqu'à 80 mètres sous terre, a nécessité des moyens considérables et les travaux ont duré 42 mois. Le bassin de rétention pourra contenir jusqu'à 50 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées et pluviales, soit l'équivalent de 20 piscines olympiques. Jusqu'ici, ces eaux étaient évacuées dans la Seine via 4 déversoirs d'orage pour éviter la saturation des égouts. Ces excédents d'eau normaux recueillis s'écouleront ensuite progressivement dans le réseau d'égouts pour être traités en station d'épuration. Ce ne sera plus que très rarement, en cas d'orage, que Paris ouvrira ses déversoirs.

Le projet a été cofinancé par la Ville de Paris, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

Images sur Paris.fr

À

Forage pétrolier : La justice rejette le recours-suspension d'Eau de Paris

Il n'existe pas d'obstacle juridique à court terme pour que la société Bridge Energies fore deux nouveaux puits de pétrole sur la concession de Nonville (Seine-et-Marne). Par une ordonnance rendue le 17 mai, le juge des référés du tribunal administratif de Melun a en effet rejeté la requête d'Eau de Paris demandant la suspension de l'arrêt du préfet de Seine-et-Marne du 30 janvier 2024 qui autorise ces travaux. Le juge a rejeté la requête de la Régie parisienne de l'eau en raison du défaut d'urgence, l'une des deux conditions nécessaires pour permettre la suspension d'un acte administratif. "Les travaux en cause ne sont pas susceptibles de commencer avant le mois de mai 2025", relève le juge, en raison de l'indisponibilité actuelle d'une partie du matériel nécessaire à leur réalisation. En outre, la société a informé qu'elle souhaitait pas exécuter les travaux tant qu'il existait un risque d'annulation contentieuse, compte tenu de l'investissement financier nécessaire, estimé à 6 millions d'euros.

Actu-Environnement

Rhône-Méditerranée

Porquerolles : Inauguration de Sealine, une conduite pour ravitailler l'île en eau potable

Très attendue en vue de l'été, lorsque l'arrivée massive de touristes met les nappes phréatiques sous tension, cette conduite relie l'île à la presqu'île de Giens, en passant sous l'eau, jusqu'à 18 mètres de profondeur. Longue de 5,2 kilomètres dont 5,1 en mer, et d'un diamètre de 200 mm, la conduite offrira un débit journalier de 800 mètres cubes, soit un débit moyen de 34 m<sup>3</sup>/h.

Revue EIN

À

Les premiers Parcours rivières ont accueillis près de 1 000 visiteurs

Les Parcours rivières achèvent leur première année. Près de 1 000 visiteurs ont participé aux programmes pédagogiques lancés par Menelik, l'EPAGE de l'Arc, la Cadière, la Touloubre et du Pourtour de Berre. L'initiative est

reconduite : les inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 sont désormais ouvertes.

L'envie de préserver les rivières naît au bord de l'eau : c'est dans cet esprit que Menelik a lancé les Parcours rivières en 2023, des programmes d'éducation à l'environnement conçus pour initier les jeunes au fonctionnement des rivières, faciliter leur découverte, et leur donner envie de les protéger. Pour cette première année de lancement, le bilan est positif avec près de 1 000 élèves accompagnés. Les Parcours rivières sont accessibles aux élèves de la maternelle au lycée sur l'ensemble des bassins gérés par Menelik, soit dans 57 communes des Bouches-du-Rhône et du Var. Ces parcours progressifs, organisés en plusieurs séances, comprennent au moins une sortie au bord de l'eau. Ils sont conçus pour s'adapter aux différents niveaux scolaires tout en restant en cohérence avec les programmes de l'éducation nationale. Des interventions, animées par des associations agréées d'éducation à l'environnement, alternent différentes approches (ludique, artistique, sensorielle, scientifique) afin d'éveiller l'intérêt et la curiosité des élèves. La sortie pédagogique sur le terrain et les ateliers proposés permettent aux élèves de comprendre le cycle de l'eau, d'explorer les rivières, de prendre conscience de la fragilité des milieux aquatiques et d'adopter des comportements protecteurs envers la nature. Les enseignants jouent également un rôle crucial dans la réussite de ces programmes et bénéficient de ce titre d'une formation. Ils sont ainsi encouragés à s'investir pleinement dans la construction du projet, à comprendre les enjeux liés à l'eau, et à poursuivre le partenariat au fil des ans. Ce sont eux qui inscrivent leur classe à ces parcours.

Les candidatures pour l'année scolaire 2024/2025 sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2024.

Informations et candidatures

À

## OCCITANIE

À Perpignan, c'est une brigade canine qui détecte les fuites

Tous les moyens sont bons pour limiter les fuites : compteurs intelligents, capteurs sonores et techniciens spécialisés. À Perpignan, une brigade canine a été créée, qui repère les fuites... À l'odeur de chlore.

Reportage vidéo, B. Clarke - À Actu-Environnement

À

## APPEL À COMMUNS

Construire le jumeau numérique de la France et de ses territoires

L'IGN, le CEREMA et l'INRIA lancent un appel à communs pour le jumeau numérique de la France et de ses territoires, ouvert à tous les acteurs publics et privés désireux de s'associer au projet. Soutenu par France 2030, cet appel doit permettre d'approfondir certains cas d'usage, de mutualiser les initiatives, de passer à l'échelle nationale des solutions partielles, ou encore de dessiner un futur socle technique partagé.

L'urgence des défis environnementaux place les politiques de gestion du territoire face à des enjeux inédits qui appellent le développement de nouveaux outils. En plus de disposer d'une description précise du territoire, il est désormais essentiel de pouvoir anticiper son évolution et de simuler différents scénarios de gestion en vue d'évaluer, voire de

comparer, par anticipation, leurs impacts. C'est l'objectif de la construction progressive d'un jumeau numérique de la France. Ouvert jusqu'au 30 septembre, l'appel à projets communs invite les acteurs publics et privés (État, collectivités, organismes de recherche, associations, startups, industriels) à rejoindre l'équipe de France du Jumeau numérique que souhaitent impulser les trois institutions. L'approche voulue est une co-construction État-collectivités en partenariat étroit avec les acteurs industriels et innovants, et s'articulant autour de trois volets : 1. Des cas d'usage portés par des consortiums d'acteurs thématiques et territoriaux ; 2. Des briques technologiques pour développer des solutions de navigation et de simulation, mobilisant notamment l'IA ; 3. Un socle technique urbanisé pour donner corps à un ensemble de solutions de jumeaux numériques cohérentes et à l'état de l'art. Cinq problématiques ont été identifiées : 1. Planification écologique et aménagement durable des territoires ; 2. Gestion du littoral ; 3. Résilience du système agricole ; 4. Gestion durable des forêts ; 5. Propagation d'épidémie et épidémiologie d'intervention.

AAC Conception du jumeau numérique de la France et de ses territoires

## APPELS À PROJETS

Préserver et restaurer biodiversité et fonctionnalité des sols en milieux agricoles - Pratiques et usages durables pour accompagner la transformation agroécologique

Cet appel à projets de l'Office français de la biodiversité (OFB) vise à soutenir des projets de transfert de connaissances, d'études préalables, de recherche appliquée, dont de recherche-action en appui à la gestion durable des sols et à leur évaluation permettant de démontrer que les pratiques agroécologiques ont un effet bénéfique sur la biodiversité et la fonctionnalité des sols. Les projets proposés devront s'inscrire dans une perspective de transformation agroécologique et ainsi intégrer à minima 2 des 4 enjeux environnementaux détaillés ci-après : 1. Gestion raisonnée des nutriments (diminution des apports et limitation de la lixiviation) en optimisant le cycle de l'azote dans le système sol/plante et diminution voire suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse en favorisant des méthodes alternatives à leur utilisation ; 2. Lutte contre l'érosion des sols et maintien de leur stabilité structurale ; 3. Atténuation et adaptation au changement climatique et augmentation de la teneur en matière organique des sols ; 4. Disponibilité et qualité de la ressource en eau.

Département des dossiers - 19 juillet 2024

À

## Agroécologie DEPHY

Expérimentations de systèmes agroécologiques pour un usage des pesticides en ultime recours

La cellule d'animation nationale DEPHY (CAN DEPHY), en lien avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pilotes du dispositif DEPHY, lance un appel à projets pour renouveler le dispositif DEPHY EXPE "Expérimentations de systèmes agroécologiques pour un usage des pesticides en ultime recours". Le dispositif EXPE est la composante expérimentale du réseau DEPHY qui vise à concevoir, éprouver et évaluer des systèmes de culture visant une forte réduction de l'usage des pesticides.

Cet appel à projets vise à sélectionner des projets ambitieux et innovants d'expérimentations ou d'observations de systèmes agroécologiques axés sur la réduction forte de l'utilisation de produits phytosanitaires, tout en intégrant les défis liés au changement climatique et/ou d'autres enjeux connexes. Les projets peuvent concerner toutes les productions végétales annuelles ou pérennes, sur le territoire hexagonal ou ultramarin, avec une préférence pour le couplage entre systèmes de cultures et d'élevage. Deux types de dispositifs seront pris en compte : les démarches expérimentales "système", assurant la robustesse des résultats ; les démarches d'observation d'observatoires pilotes, flexibles et exploratoires. L'approche par reconception des systèmes mobilisant les principes de la protection intégrée des cultures (PIC) et de l'agroécologie sera privilégiée, avec la possibilité d'intégrer des essais satellites pour étudier des leviers innovants.

Départ des dossiers - 30 septembre 2024

À

## APPELS À PROJETS DES AGENCES

2<sup>e</sup>me Édition du label Territoire d'eau en transition Écologique

Lancé en 2023, le label Territoire d'eau en transition Écologique récompense les collectivités ayant engagé des politiques ambitieuses qui contribuent à relever les défis majeurs de la gestion de l'eau fortement impactée par le changement climatique et les activités humaines. Les candidatures de cette deuxième Édition sont ouvertes jusqu'au 26 juillet aux collectivités compétentes en matière de gestion de l'eau et d'assainissement.

Le label est une initiative du Réseau AMORCE (1 100 adhérents : communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) organisé en partenariat avec la Banque des Territoires. Il couvre quatre grands axes d'actions : 1. Économies d'eau et adaptation au changement climatique ; 2. Protéger les ressources en eau des pollutions émergentes ; 3. Engager les services publics d'eau dans l'économie circulaire ; 4. Engager les services d'eau dans la transition Énergétique. En 2023, le label a récompensé 15 collectivités. L'occasion pour elles d'être reconnues pour leurs engagements et de mettre en lumière leurs innovations pour inspirer les autres collectivités et les encourager à suivre elles-aussi cette ambition.

Départ des candidatures - 26 juillet 2024

## Grand Est

AMI Systèmes agricoles favorables à la protection et à la restauration de la ressource en eau et de la biodiversité

Fortes de la réussite des 6 premières Éditions, avec plus de 100 projets accompagnés soit un montant subventionné d'environ 19 millions d'euros, la Région Grand Est et les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée Corse renouvellent leur collaboration en apportant un soutien ciblé pour le développement ou l'adaptation de filières favorables à l'eau sur le territoire. L'Édition 2024 de cet appel à manifestation d'intérêt souhaite investiguer davantage de nouveaux types de projets en lien avec les opportunités de débouchés et la demande sociale. Dans ce cadre, sont ciblés notamment : les projets portant sur le volet commercialisation en lien avec les marchés des produits alimentaires territoriaux labellisés ; les actions s'inscrivant dans des projets territoriaux autour de la restauration collective (croisement avec le levier sur les politiques des collectivités), ou autour de la construction d'accords entre producteurs et distributeurs de proximité ; les projets expérimentaux, sur des cultures spécifiques dites à bas besoin en eau, telles que le mil, le millet, le sorgho, etc. et conduites avec pas ou peu d'intrants, ou sur des systèmes agroforestiers.

Départ des dossiers - 30 septembre 2024

À

## Rhin-Meuse

J'ai un projet pour le Rhin 2024

Retour de l'appel à projets ouvert aux associations, aux particuliers, aux collectivités, aux acteurs du tourisme, de la culture... L'AAP a pour objectif de valoriser le Rhin auprès du plus grand nombre, et à travers une diversité d'actions. L'ambition est de mobiliser le plus grand nombre et de renouer le lien entre le grand public et le Rhin. L'idée est d'écrire une nouvelle page d'histoire du fleuve en s'appuyant sur une dynamique économique, associative et citoyenne. Les critères d'éligibilité des projets sont souples, aux fins de laisser aux initiatives locales la possibilité d'émerger. Les domaines retenus sont au nombre de 4 : Écotouristique ; Culturel et patrimonial ; Économique ; Environnemental.

Départ des candidatures - 1 date restante : 30 septembre 2024

À

Rhône-Méditerranée Corse

Accompagner la sobriété en eau des acteurs économiques

Sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, cet appel à projets offre la possibilité aux acteurs économiques (hors activité agricole), de réduire leur impact sur la ressource en réalisant des projets d'économies d'eau. Il vise les opérations d'économies d'eau ayant un volume minimum économisé de 2 000 m<sup>3</sup>/an.

Départ des dossiers - 30 septembre 2024

À

Adour-Garonne

Économies et efficacité de l'eau

L'Agence de l'eau Adour-Garonne lance un appel à projets visant à accompagner les porteurs de projet dans leur réflexion prospective d'adaptation au changement climatique et à encourager les économies d'eau dans l'agriculture, l'industrie et les collectivités. Cet appel à projets vise à accompagner : les porteurs de projet dans leur réflexion prospective d'adaptation au changement climatique ; les projets les plus importants en termes d'économie d'eau et les plus innovants ; des approches nouvelles et systémiques de la gestion de l'eau ; des outils de communication, de sensibilisation et d'information aux économies d'eau. Il s'articule autour de trois thématiques : 1) Gestion de la ressource et économies d'eau en agriculture : transition agro-écologique, optimisation des ouvrages existants et réduction des prélèvements AEP pour l'élevage, par exemple ; 2) Économies d'eau en industrie : projets de recyclage, de circuit fermé par exemple ; 3) Économies d'eau dans les collectivités : optimisation de l'arrosage des espaces verts, efficacité de l'usage d'eau potable dans les bâtiments collectifs par exemple. Les projets présentés dans les trois thématiques peuvent mobiliser des ressources en eau non conventionnelles (REUSE).

Dossiers finalisés - 30 août 2024

AMI Micropolluants

L'omniprésence et la persistance des micropolluants dans l'eau constitue un défi majeur pour les collectivités, les industriels, les établissements de santé et de recherche et la profession agricole. Pour répondre à ce sujet prioritaire, dans le cadre d'une politique de prévention à la source des pollutions, le Comité de bassin Adour-Garonne souhaite mettre en place des démonstrateurs sur les traitements possibles de ces micropolluants dans différents contextes. Afin d'identifier les acteurs qui pourront être les parties prenantes pour engager ces projets de démonstration, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est lancé. Il permettra de "préciser des acteurs" qui souhaiteraient prendre part à des projets de démonstration, de préférence sous une forme collaborative en association avec des collectivités, des

entreprises, des chercheurs... Les projets ainsi construits permettront d'apporter des améliorations de qualification et de quantification technique, économique, juridique, sociale sur : les effluents industriels (notamment PFAS) ou urbains (nouvelles filières de traitement, traitement tertiaires ou quaternaires innovants, traitement et valorisation des boues) ; l'eau potable (traitement des unités de production) ; les eaux pluviales (traitement, infiltration à la source, gestion du temps de pluie innovante). Les techniques de suivis et d'analyses innovantes (chimiques ou écotoxicologiques) sont également attendues.

Dépôt des dossiers - 13 septembre 2024

À

Seine-Normandie

Études volumes prélevables

2024 s'inscrit dans la continuité de 2023, avec une augmentation de capacité de financement de projets à hauteur de 72,9 millions d'euros, visant à accélérer la mise en œuvre des projets locaux. Les mesures concernent tous les acteurs : collectivités, agriculteurs, entreprises. Pour compléter le dispositif, l'Agence de l'eau met en place un appel à projets ciblé sur la réalisation d'une étude sur les volumes prélevables en étiage en répondant à l'appel à projets avant le 30 septembre. Le taux d'aide va jusqu'à 100 % (au lieu de 80 % comme indiqué dans le 11<sup>ème</sup> programme).

Dépôt des dossiers - 30 septembre 2024

À

Artois-Picardie

Résilience de l'agriculture et de ses filières face au changement climatique

Face à l'augmentation des risques de sécheresse, et de précipitations plus variables et intenses, un ensemble de solutions sont à déployer pour rendre l'agriculture plus résiliente. Cet appel à projet met l'accent sur les économies d'eau ainsi que la protection des sols.

Prolongation - 13 juillet 2024

Gestion de l'eau et de la biodiversité dans les parcs locatifs des bailleurs sociaux

Propriétaires d'un patrimoine bâti mais également souvent de l'ensemble des infrastructures associées, les bailleurs sociaux sont amenés à assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations de mise en œuvre d'aménagements de gestion durable et intégrée des eaux pluviales ainsi que de mise en conformité et de renouvellement de réseaux d'assainissement et d'eau potable parfois en préalable à une rétrocession à la collectivité compétente. Ils peuvent également porter des actions permettant d'accroître la sobriété dans les consommations en eau potable de leurs locataires. Ces opérations sont des opportunités importantes pour l'amélioration du fonctionnement des systèmes d'assainissement, une plus grande sobriété en eau et la recharge des nappes.

Dépôt des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Villes sobres et perméables

Afin d'adapter nos territoires, il est donc plus que jamais urgent d'amplifier et de massifier nos efforts en matière d'économies d'eau conformément au Plan Eau du gouvernement (réduction des volumes prélevés de 10 % au global d'ici 2030). En parallèle, il importe également d'agir à la source en désimperméabilisant l'espace urbain afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales, seule source de notre eau potable, dans nos sols et nos nappes et améliorer le fonctionnement de nos systèmes d'assainissement. Sur le Bassin Artois-Picardie, 93 % de l'eau potable vient des nappes souterraines. L'appel à projets propose d'attribuer des aides pour mener des opérations groupées et globales visant plusieurs actions : la distribution et la mise en place de dispositifs permettant de réaliser des économies en eau chez les usagers (kits hydro-économiques) ; la distribution et la mise en place chez les usagers de récupérateurs aériens d'eau pluviale pour l'arrosage du jardin, couplée le cas échéant à une connexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement ; la distribution et la mise en place de dispositifs hydro-économiques dans les bâtiments publics existants ; la mise en place de cuves de récupération des eaux pluviales sur les bâtiments publics existants couplée à une connexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement ; la désimperméabilisation des sols urbains via la mise en œuvre de solution de gestion durable et intégrée des eaux pluviales (solutions vertes, revêtements poreux) en vue de recharger les eaux et de favoriser la recharge des nappes.

Dépôt des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Réduction des fuites dans les réseaux et réservoirs d'eau potable

Sur le bassin Artois Picardie, près de 20 % de l'eau prélevée pour l'eau potable est perdue à cause des fuites dans les réseaux et n'arrive pas à l'utilisateur. Cela représente environ 60 millions de m<sup>3</sup> par an (données SISPEA). Ces fuites dans les réseaux d'eau potable génèrent un surcoût d'exploitation du service d'alimentation en eau potable et surtout une pression supplémentaire sur la ressource en eau alors que les perspectives de disponibilité diminuent du fait du dérèglement climatique. L'objectif de cet appel à projets est d'accompagner les collectivités dans leurs efforts de renouvellement et d'entretien de leurs réseaux et réservoirs en vue d'une part d'aider les territoires avec les rendements les plus faibles, d'autre part de massifier les économies réalisées et d'atteindre les objectifs du Plan Eau.

Dépôt des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Promotion de la réutilisation des eaux non conventionnelles

Cet appel à projets cherche à promouvoir des études de faisabilité opérationnelle et des travaux visant l'utilisation de ressources alternatives et d'eaux non conventionnelles pour limiter les prélèvements dans la ressource et la réserver à des usages de type eau potable. Il s'adresse aux différents porteurs de projets que sont les collectivités territoriales et les acteurs économiques et agricoles. Il porte sur des actions non éligibles à ce jour dans le programme ou encore trop peu mises en œuvre par les maîtres d'ouvrage. L'objectif est de promouvoir des actions nouvelles et d'accroître l'innovation sur la gestion de la ressource en eau pour les différentes utilisations en agriculture ou par les collectivités.

Dépôt des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Juniors - Fenêtres sur l'eau "Raconte-moi l'eau"

Le dispositif se met à jour du plan Eau ! Destiné aux scolaires de cycle 3 et 4 et aux pré-scolaires, Fenêtres sur l'Eau "Raconte-moi l'eau" élargit ses thèmes et s'ouvre aux thématiques suivantes : Petit cycle de l'eau ; Grand cycle de l'eau ; Consommation et économies d'eau ; Écosystèmes aquatiques (zone humide, rivière, mare...) ; Biodiversité des milieux aquatiques ; Activités humaines et impacts sur la ressource en eau ; Risques naturels liés à l'eau ; Effets du changement climatique sur la ressource en eau et solutions d'adaptation.

Face aux enjeux environnementaux qui nous attendent, veiller les consciences des plus jeunes aux problématiques liées à l'eau, aux milieux aquatiques et à la biodiversité dans un contexte d'adaptation au changement climatique est une priorité. S'appuyant sur des structures-relais reconnus en éducation à l'environnement, l'agence ambitionne de sensibiliser 1 % du public scolaire du bassin.

Dépôt des dossiers - 1 date restante : 15 octobre 2024

À

## SUISSE

### Déficits de l'état écologique des petits cours d'eau suisses

L'analyse de 99 ruisseaux suisses montre que la plupart présentent des déficits considérables de leur état écologique et ne peuvent remplir leur fonction d'habitat pour la faune aquatique que de façon restreinte. Les larves d'insectes et autres petits organismes vivants qui réagissent de manière sensible aux pesticides font défaut dans plus de 70% des cours d'eau analysés. Des évaluations statistiques indiquent que ces organismes sont particulièrement impactés lorsque la structure et la morphologie du lit de la rivière ont été modifiés ou s'il y a une proportion élevée de surfaces agricoles dans le bassin versant.

EAWAG

### Cherche 500 bénévoles pour mesurer la clarté des eaux du Léman

Dirigé par l'école polytechnique fédérale de Lausanne, en collaboration avec l'EAWAG, l'Université de Lausanne et l'Association pour la sauvegarde du Léman, le projet Lémanoscope fait appel au public pour collecter des données et aider à évaluer la santé du lac. Le projet est soutenu par le Fonds national de la recherche à travers les fonds Agora. Cet instrument favorise le dialogue entre les scientifiques et le public permettant des rencontres directes et une implication plus large des bénévoles. Grâce à ce projet, ils participeront non seulement à la collecte d'observations scientifiques pertinentes, mais pourront échanger sur leurs impressions et observations lors de forums et de conférences interactives animées par des experts du Léman. L'objectif est aussi que cette participation active des citoyens favorise une compréhension plus profonde des enjeux liés à la santé du Léman, incitant ainsi à des actions concrètes pour sa préservation à long terme.

EAWAG - Lémanoscope

À

À

Afrique  
top

## L'Équation Énergétique en Afrique

Un rapport de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE), publié en juin 2023, révèle qu'en 2021, 567 millions d'Africains subsahariens n'avaient pas accès à l'électricité, représentant 80 % de la population mondiale n'ayant pas accès à l'électricité. Des chiffres qui se passeraient de tout commentaire.

AllAfrica regroupe plusieurs articles de la presse africaine sur le sujet.

À

## SÉNÉGAL

Gestion du problème de pénurie : Le Dr Mouhamadou Moustapha Ndiaye livre conseil

Selon l'expert en management de l'eau et hydro-politique, Mouhamadou Moustapha Ndiaye par ailleurs docteur en sciences politiques à l'université Gaston Berger de Saint-Louis, le Sénégal doit adopter de nouvelles formes dans le secteur de l'eau au Sénégal axées sur une stratégie de gouvernance souveraine. Invité de l'émission Objection de la radio SudFM, dimanche 26 mai, le Dr Ndiaye a notamment invité les nouvelles autorités à procéder à un redimensionnement du cadre juridique des structures en charge de la gestion et la régulation du secteur de l'eau au Sénégal.

Nando Cabral Gomis, Sud Quotidien (Dakar) - À AllAfrica

À

## CONGO-BRAZZAVILLE

Les associations d'usagers portent plainte contre E2C et LCDE

Le Mouvement citoyen des consommateurs (MCC) a annoncé poursuivre en justice les sociétés La Congolaise des Eaux (LCDE) et Énergie Électrique du Congo (E2C) à cause de ce qu'il qualifie, entre autres, de "fourniture de la mauvaise qualité de l'énergie aux clients, la recrudescence des coupures intempestives, la fourniture d'une eau insalubre et les pénuries incessantes d'eau potable dans les quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire". La plainte a été déposée le 1<sup>er</sup> mai au Tribunal de commerce de Brazzaville. La constitution de cette plainte est le résultat d'une longue observation de la mauvaise qualité des services de ces deux sociétés, explique le MCC, qui déplore l'incompétence et le manque d'un bon management au sein des sociétés de distribution d'eau et d'électricité.

Les Députés de Brazzaville (Brazzaville) - À AllAfrica

À

## CONGO-KINSHASA

Le projet PASEA vise l'approvisionnement de plus de 3 millions personnes en 5 ans

Le gouvernement a lanc  la premi re phase du Projet d'acc s au service d'eau et assainissement (PASEA).   cet effet, le ministre en charge du Num rique, D sir -Cashmir Eberande a sign  un protocole d'accord avec le directeur des op rations de la Banque mondiale, Albert Zeufack. Financ    hauteur de 400 millions USD, la premi re phase de ce projet entend faciliter l'acc s   l'eau potable   plus de 3 millions de personnes dans les provinces du Kivu, Kasa , Kasa -Central et Kasa -Oriental. Le projet vise  galement   am liorer le service d'assainissement en faveur de plus de 2 millions de personnes dans ces m mes provinces.

Radio Okapi (Kinshasa) -   AllAfrica

 

La REGIDESO incapable d'assurer l'approvisionnement de Goma

De nombreux quartiers de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu,   sont sans eau, faute de pouvoir  tre desservis par la REGIDESO.   "Il faudrait une enveloppe de 3,6 millions USD pour une solution durable   la question de la desserte en eau potable en faveur des habitants de Goma et des territoires voisins", a indiqu    Radio Okapi le directeur de la REGIDESO/Nord-Kivu, David Angoyo.

Radio Okapi (Kinshasa) -   AllAfrica

 

Surfacturation des forages

La justice demande   l'Assembl e nationale l'autorisation de lancer une instruction

Dans un r quisitoire datant du 27 avril, et rendu public le 16 mai, le procureur g n ral pr s la Cour de cassation, Firmin Mvonde, adresse une demande au bureau de l'Assembl e nationale pour obtenir l'autorisation d'instruire   charge du ministre des Finances Nicolas Kazadi et son coll gue du D veloppement rural, Fran ois Rubota. Les deux membres du gouvernement sortant, si geant actuellement comme d put s, sont soup onn s de d tournement de fonds publics. Cette requ te fait suite   des soup ons de surfacturation en lien avec un contrat d'installation de forages et de construction de stations de traitement d'eau   travers le pays. L'accord initial entre le gouvernement congolais et le consortium Stever Construct Cameroun SARL et Sotrad Water pr voyait l'installation de 1 000 unit s solaires de pompage et de traitement d'eau dans 1 000 localit s pour un montant de pr s de 400 millions de dollars sur cinq ans.

Radio Okapi (Kinshasa) -   AllAfrica

 

AFRIQUE AUSTRALE

La SADC r unit les ministres charg s de l' nergie et de l'eau

La Communaut  de d veloppement de l'Afrique australe (SADC) a organis  une r union conjointe des Comit s des

ministres chargés de l'énergie et de l'eau de la SADC, accueillie par la République d'Angola le 30 mai à Luanda. Cette réunion a permis d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de programmes et de projets régionaux dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, qui sont alignés sur les objectifs de la SADC et les résultats ciblés définis dans le deuxième plan d'action à court terme du plan stratégique de développement au titre du plan directeur régional de développement des infrastructures de la SADC (RIDMP) 2023-2027, destiné à compléter le plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-2030 et la Vision 2050.

La réunion a été présidée par Diamantino Pedro Azevedo, ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola et président du Comité conjoint des ministres chargés de l'énergie et de l'eau de la SADC. Dans son allocution d'ouverture, M. Azevedo a déclaré que la région de la SADC faisait face à des difficultés liées à la sécheresse et aux inondations aggravées par le phénomène climatique El Niño, et qu'il était par conséquent impératif d'envisager des mesures d'adaptation à ces aléas et d'atténuation des effets qui en découlent. À cet égard, le ministre proposait certaines mesures telles que l'amélioration des stratégies de gestion de l'eau, y compris la conservation de l'eau, les pratiques d'irrigation efficaces et l'investissement dans les infrastructures de l'eau. Il a également déclaré qu'il était nécessaire de diversifier le secteur de l'énergie en investissant dans d'autres sources d'énergie afin de réduire la dépendance excessive à l'égard de l'hydroélectricité et de réduire les incidences des perturbations liées à El Niño.

Southern African Development Community (Gaborone) - AllAfrica

À

## ANGOLA

Le taux moyen d'approvisionnement en eau est de 65 %

L'Angola a actuellement un taux moyen d'approvisionnement en eau potable de 65 %, un chiffre encore insuffisant, selon le ministre de l'Énergie et de l'Eau, João Baptista Borges. S'adressant à la presse, en marge de la cérémonie d'ouverture de la réunion conjointe des hauts fonctionnaires et des responsables de l'énergie et de l'eau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le responsable gouvernemental a reconnu que la réalité reste préoccupante, principalement dans les grandes villes comme Luanda. Pour changer de paradigme, João Baptista Borges a déclaré que l'exécutif angolais était en train de faire un grand effort pour investir et construire des infrastructures et des systèmes d'approvisionnement tels que ceux de Bitá, à Luanda, Kilonga, à Ndalatando, dans la province de Cuanza-Norte, et deux autres à Saurimo, Lunda-Sul. « C'est une mesure que la population augmente, à un rythme d'environ 3,5 % par an, les besoins en eau augmentent aussi, c'est pourquoi les investissements doivent être continus », a-t-il déclaré.

Angola Press Agency (Luanda) - AllAfrica

À

## CORNE DE L'AFRIQUE

Une nouvelle Facilité pour les eaux souterraines

La Facilité d'accès aux eaux souterraines (GaFa), lancée au début du mois, améliorera l'accès à l'eau potable et renforcera la résilience des moyens de subsistance dans les zones frontalières de la Corne de l'Afrique, ont déclaré les agences de l'ONU. Le 7 mai, les ministres de l'eau de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement associant sept pays est-africains : Djibouti, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Ouganda) et des représentants des Nations unies ont lancé l'initiative GaFa dans la région de Somali, en Éthiopie. Cette initiative devrait permettre de remédier à la pénurie d'eau qui touche des millions de personnes dans la Corne de l'Afrique. En outre, les représentants des agences estiment que cette facilité d'accès aux eaux souterraines peut créer une plateforme permettant aux États membres de l'IGAD de collaborer à la cartographie des eaux souterraines, au partage des données et à d'autres activités connexes.

Ethiopian News Agency (Addis Ababa) - AllAfrica

À

À

Asie  
top

CHINE

L'Anhui développe l'énergie photovoltaïque dans des zones d'affaissement minier

Le village de Gucheng, situé dans la province chinoise de l'Anhui (est du pays), a entrepris l'installation de plusieurs fermes photovoltaïques dans une ancienne zone d'affaissement des mines de charbon. L'initiative y associe des projets agricoles, de pêche et d'élevage, ainsi que la réhabilitation écologique.

Photo Xu Qing/Xinhua - China.org.cn

À

Procédé innovant pour fixer les dunes

Dans les années 1950, pour protéger le premier chemin de fer chinois qui traversait un désert, la ville de Zhongwei, située dans la région autonome Hui du Ningxia (nord-ouest de la Chine), s'est lancée dans une démarche d'atténuation du désert. Les scientifiques de la station de recherche et d'expérimentation du désert de Shapotou, qui fait partie de l'Institut nord-ouest de l'éco-environnement et des ressources de l'Académie chinoise des sciences, ainsi que les

Les habitants locaux, ont développé des damiers de paille pour stabiliser le sable et empêcher le déplacement des dunes. Parallèlement, Tang Ximing, ingénieur principal dans une ferme forestière d'état à Zhongwei, a conçu un outil en acier qui diffère des pelles ordinaires : comportant deux barres horizontales à l'extrémité avant, cet outil innovant permet de planter les racines des semis à 50 centimètres de profondeur dans la couche de sable humide. Cet outil simple augmente le taux de survie du boisement de 25 % à plus de 85 %. Il a été largement promu et utilisé dans des projets de boisement dans d'autres régions du nord de la Chine. En 2019, une version améliorée des damiers en paille pouvant être produits en série à l'aide de machines a été développée, prolongeant la durée de vie de ces barrières de sable.

Photo Feng Kaihua, Xinhua - People Daily

À

Le lien entre une scientifique française et les dauphins blancs de Chine

Agathe Serres est venue en Chine en 2016 pour son doctorat, puis est entrée à l'Institut des sciences et de l'ingénierie des fonds marins de l'Académie des sciences de Chine pour travailler en tant qu'assistante de recherche sur les dauphins blancs de Chine, où elle est devenue experte de cet animal. Le dauphin blanc de Chine, connu sous le nom de "panda géant des mers", est une espèce sauvage protégée au niveau national, que l'on trouve principalement dans le Guangdong, le Guangxi et Hainan. Vivant près des côtes, le mammifère est un indicateur vivant de l'environnement écologique marin.

People Daily

Voir aussi : Un élève de marsouins aptères du Yangtsé à Tongling

Zhang Bajin, 62 ans, ancien membre d'équipage d'un cargo sur le fleuve Yangtsé, travaille depuis 2006 comme élève dans une base de conservation des marsouins aptères du Yangtsé, dans la réserve naturelle nationale des dauphins de la rivière Tongling.

People Daily

À

À

Amériques  
top

## CANADA

## ONTARIO - Grassy Narrows : Pollution au mercure amplifiée

Les rejets d'eaux usées d'une usine de papier aggravent la contamination au mercure de la rivière le long de laquelle vit la Première Nation de Grassy Narrows, dans le nord-ouest de l'Ontario, révèle une nouvelle étude de l'Université de Western Ontario.

La contamination de la rivière English-Wabigoon remonte à la période qui s'étend de 1962 à 1975, lorsque l'usine de pâtes et papiers a déversé environ neuf tonnes de mercure dans l'eau. Le mercure a affecté des générations de cette communauté autochtone où vivent un peu moins de 1 000 habitants. Aujourd'hui, les rejets d'eaux usées de l'usine de papier de Dryden, combinés au mercure existant, ont créé des niveaux élevés de méthylmercure, un composé encore plus toxique, révèle la nouvelle étude. "D'autres formes de mercure ne s'accumulent pas aussi fortement que le méthylmercure, mais parce qu'il s'accumule, il atteint des niveaux élevés dans les organismes, présentant un plus grand risque", explique Brian Branfireun, professeur de biologie à l'Université de Western Ontario. Bien que les eaux usées provenant de l'usine aujourd'hui ne contiennent pas de mercure, elles contiennent des niveaux élevés de sulfate et de matière organique, qui nourrissent les bactéries qui produisent du méthylmercure à partir du mercure inorganique dans l'environnement, indique l'étude. Ces toxines s'accumulent dans les poissons de la rivière, qui sont ensuite consommés par les habitants de Grassy Narrows.

Radio-Canada

À

## QUÉBEC - PFAS : les dépotoirs polluent en toute égalité

Radio-Canada a obtenu du ministre de l'Environnement du Québec les données corrigées 2018-2021 des concentrations de PFAS sur huit sites majeurs d'enfouissement industriel. En l'absence de réglementation, ces sites opèrent en toute égalité.

Radio-Canada

À

## Pression politique au ministre de l'Environnement pour davantage de terres agricoles

Québec veut étendre les terres en culture coûte que coûte, sans regard au fait que plusieurs cours d'eau en milieu agricole sont dans un état critique. Disant être sous pression politique, des scientifiques du ministre de l'Environnement craignent que les garde-fous ne suffisent pas à enrayer une pollution déjà grave.

Le processus de modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) est dans l'ombre des "commandes des autorités", est-il inscrit directement dans un document interne consulté par Le Devoir. Il faut "retirer l'interdiction

d'augmenter les superficies en culture"À imposÃ©e dans certaines zones oÃ¹ les plans d'eau dÃ©passent des valeurs critiques, notamment en matiÃ¨re de phosphore, y lit-on. Il s'agit ainsi de lever le moratoire imposÃ© depuis 2004 dans plus de 550 municipalitÃ©s oÃ¹ les bassins versants sont identifiÃ©s comme dÃ©gradÃ©s. Cette commande estÃ© "clairement d'ouvrir des terres", mÃªme lÃ© oÃ¹ les riviÃ¨res vont mal, prÃ©cisent les sources qui tiennent Ã© conserver l'anonymat par peur de perdre leur emploi. Or, les plus rÃ©centes donnÃ©es scientifiques montrent que les amÃ©liorations dans ces zones sont trÃ©s minces, voire nulles. En 20 ans de surveillance et d'effort, aucun de ces endroits n'est redescendu sous le seuil fixÃ© par QuÃ©bec. Il y a mÃªme plus : la liste des bassins versants dÃ©gradÃ©s devrait plutÃ´t s'allonger, selon divers tests de qualitÃ© de l'eau, dont ceux rÃ©alisÃ©s par le ministÃ¨re lui-mÃªme. L'expansion des grandes cultures au cours des 15 derniÃ¨res annÃ©es, comme le soya et le maÃ«s, est en outreÃ© "une bombe Ã© retardement", car ces cultures nÃ©cessitent Ã©normÃ©ment de fertilisation et d'autres intrants.

Sarah R. Champagne -Ã© Le Devoir

Ã©

Baie-Saint-Paul, un an aprÃ¨s : partir ou rester ?

Partir ou rester, c'est la question qui habite les sinistrÃ©s du centre-ville de Baie-Saint-Paul depuis les inondations du 1er mai 2023. Un an aprÃ¨s cette crue exceptionnelle, 30 des 184 propriÃ©taires de rÃ©sidences inondÃ©es ont reÃ§u une autorisation, ou en attendent une, pour dÃ©molir leur maison.

Guylaine BussiÃ¨re -Ã© Radio-Canada

Ã©

Ã©

Ã©conomie

Ã©  
top

Suez investit dans deux scale-ups nord-amÃ©ricaines de la dÃ©carbonation et la WaterTech

Suez annonce deux prises de participation dans les sociÃ©tÃ©s nord-amÃ©ricaines innovantes : Airex Energie et Subeca pour un montant total de 8 millions d'euros. Ces deux investissements s'inscrivent dans la dÃ©marche d'open innovation du groupe.

Basée à Dallas (Texas), Subeca est spécialisée dans l'Internet des objets (IoT) et développe des solutions pour les compteurs d'eau intelligents compatibles avec le nouveau réseau Amazon SideWalk, un réseau gratuit de communication pour les IoT qui couvre plus de 90 % de la population des Etats-Unis. L'entreprise s'adresse à 40 000 services publics et entreprises, aujourd'hui équipés de solution de comptage intelligent. Suez a mené cet investissement en série A, auquel ont également participé Amazon's Climate Pledge Fund, le fonds d'investissement d'Amazon qui investit dans des entreprises de la Climate Tech, et Burnt Island Ventures, un investisseur venture de premier plan dans le secteur de l'eau. Suez, l'un des principaux fournisseurs de solutions de comptage intelligent de l'eau avec plus de 6 millions d'unités déployées dans le monde, entend capitaliser sur son expertise pour soutenir Subeca dans la mise à l'échelle de ses offres et dans sa stratégie sur le grand marché mondial digital dans le secteur de l'eau.

Amazon Sidewalk est un réseau à basse consommation d'énergie (LPWAN, Low Power Wide Area Network) offert par Amazon aux États-Unis. L'infrastructure Sidewalk s'appuie sur les millions d'objets grand public Amazon installés dans les foyers américains.

Suez

Monde  
à  
à

L'état de l'océan 2024

Le rapport sur l'état de l'océan a pour ambition d'informer les décideurs politiques sur l'état de l'océan et de stimuler la recherche et les actions politiques vers "l'océan dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons", en contribuant à l'Agenda 2030 et en particulier à l'ODD-14, ainsi qu'à d'autres processus mondiaux tels que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

UNESCO - State of the Ocean Report

Site de la Décennie de l'Océan 2020-2030

à

Traité sur l'Antarctique

Les États s'accordent sur les questions de tourisme mais sans adopter aucune mesure

La 46<sup>ème</sup> Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA) s'est achevée le 30 mai à Kochi, en Inde. Les organisations environnementales saluent les décisions de travailler ensemble sur le tourisme, tout en exprimant leur frustration face à la lenteur des actions pour lutter contre les menaces urgentes auxquelles sont confrontés les écosystèmes antarctiques. Elles ont également part de leur amère déception face au nouvel échec de classification

des manchots empereurs en tant qu'espèce spécialement protégée.

ASOC - Coalition pour l'Antarctique et l'Océan Austral

À

Méditerranée

Les oiseaux des zones humides menacés par la montée du niveau de la mer

Une étude scientifique évalue les conséquences désastreuses de la hausse du niveau de la mer sur un millier de zones humides côtières méditerranéennes et sur 150 espèces d'oiseaux qui les peuplent. À l'horizon 2100, un tiers de ces territoires seront submergés. L'étude, publiée dans *Conservation Biology*, a été conduite par une équipe internationale de scientifiques s'appuyant sur les scénarios du GIEC et sur des données satellitaires croisées avec le suivi des populations des oiseaux d'eau issu d'observations d'ornithologues bénévoles.

Exposure of wetlands important for nonbreeding waterbirds to sea-level rise in the Mediterranean, Fabien Verniest et al. - *Conservation Biology*

À

RECHERCHE

Changements fonctionnels dans les habitats marins en raison de l'acidification des océans

Une équipe internationale multidisciplinaire a étudié les sources de CO<sub>2</sub> marin le long de la côte d'Ischia (Italie) à travers quatre habitats et différentes profondeurs. Il existe en effet des sources naturelles de CO<sub>2</sub> d'origine volcanique abaissant localement le pH dans les eaux environnantes. Les scientifiques utilisent ces systèmes comme des analogues naturels du futur pour évaluer les réponses des espèces et des écosystèmes à l'acidification des océans. Cette acidification aura des impacts profonds sur les écosystèmes marins car les ions carbonates sont un substrat essentiel pour la croissance des coquilles et des squelettes des organismes marins calcifiants, tels que le plancton, les coraux et les mollusques. Les résultats ont été publiés dans *Global Change Biology*.

CNRS

À

La pêche atteint les profondeurs mais la conservation marine reste superficielle

Conserver les écosystèmes marins de toutes profondeurs est indispensable pour assurer une gestion durable de l'océan. Des chercheurs du CNRS et de l'Université de Washington ont développé une nouvelle approche prenant en

compte les trois dimensions de l'océan pour évaluer la distribution des impacts humains et des efforts de conservation. Ils démontrent que les efforts de conservation sont aujourd'hui biaisés vers les écosystèmes peu profonds et vers les zones les moins impactées par la pêche. Ces biais limitent fortement l'efficacité des aires marines protégées. Ces résultats sont publiés dans Nature Communications.

Joachim Claudet, membre du Conseil scientifique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), est l'un des auteurs principaux de l'étude. Il explique l'importance des résultats de ces travaux - à FRB

Juliette Jacquemont et al., 3D ocean assessments reveal that fisheries reach deep but marine protection remains shallow - à Nature Communications

À

## Lancement d'ISOTOPEST

Une base de données inédite pour faciliter le traçage des pesticides dans l'environnement

Inédite, la base de données internationale ISOTOPEST doit permettre de traçage des compositions isotopiques de pesticides dans les milieux naturels. Disponible en ligne et en accès libre depuis mars, la base de données référence déjà plus de 650 compositions isotopiques. Elle est destinée à être enrichie au fur et à mesure par d'autres formulations de pesticides au niveau mondial. Issue du projet ANR DECISIVE impliquant trois laboratoires français - l'Institut Terre et Environnement de Strasbourg (ITES-EOST), le Laboratoire de Chimie de l'Environnement (LCE) de Marseille et l'UMR Agroécologie de Dijon - ISOTOPEST est le fruit d'une étude menée par Jérôme Masbou, enseignant-chercheur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) à l'ITES. L'étude valorise la mesure isotopique, la plus fiable pour analyser le niveau de pollution aux pesticides dans le temps. Le caractère inédit et l'avancée qu'elle représente dans la lutte contre la pollution aux pesticides à l'échelle mondiale, lui a valu d'être publiée dans la revue scientifique de référence de la chimie environnementale - Chemosphere.

Détecter les métabolites contaminants les circuits d'eau potable - Actuellement, les fournisseurs d'eau font face à un sérieux problème de contamination aux métabolites dans les captages d'eau potable. Ces métabolites sont des sous-produits de pesticides appliqués lorsqu'ils se dégradent avec le temps. Il est important de surveiller tant le pesticide appliqué initialement, que ces sous-produits issus de dégradation, parfois tout aussi nocifs et persistants. Lorsque la molécule se dégrade, des liaisons atomiques vont se rompre et cela va impliquer une modification propre de la composition isotopique présente dans les substances actives de pesticides dégradés. Une confrontation des compositions isotopiques des pesticides initialement appliqués et de ceux retrouvés dans l'environnement permet donc d'identifier et de quantifier les mécanismes de dégradation dans l'environnement. Une information cruciale pour évaluer la persistance de ces substances. "Si on prend l'exemple du Glyphosate. Il se dégrade vite, change de forme vers une autre molécule (Ampa). Pendant longtemps, on ne savait pas détecter ces molécules filles. La mesure isotopique permet d'orienter la recherche. On va pouvoir savoir si c'est un pesticide appliqué il y a longtemps, et de quelle manière il s'est dégradé pour aller directement rechercher les sous-produits potentiellement nocifs", explique Jérôme Masbou.

L'étude du laboratoire ITES a porté sur l'identification des formules isotopiques initiales de 120 pesticides. "Il n'a pas été aisé de faire cette récolte d'échantillons de pesticide, confie le chercheur, nous avons finalement pu accéder au principal distributeur alsacien pour collecter la grande majorité des 120 pesticides commercialisés provenant de 23 fabricants différents, afin d'extraire la formulation et analyser la composition isotopique." Le chercheur a ainsi travaillé en étroite collaboration avec le Comptoir Agricole d'Alsace, la ferme expérimentale du domaine d'Épouisses (INRAE Bourgogne Franche-Comté) et le lycée agricole de Rouffach (EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace Rouffach). Un travail statistique a montré que peu importe la marque de pesticide appliquée, la composition isotopique initiale et des sous-produits variait très peu. Ce qui facilite grandement les analyses.

Vers une analyse systématique des zones de captage d'eau potable - Incluant un stockage des formulations à long terme, la banque ISOTOPEST permet aussi de garder une mémoire des formulations appliquées et de soutenir les avancées analytiques futures. "On aimerait que, grâce à cette base, les mesures isotopiques soient systématiquement au niveau des captages d'eau par exemple. Mais pour l'instant, c'est encore trop pointu, il faut une instrumentation spécifique de spectrométrie de masse avancée. Nous avons cependant un projet de startup pour proposer des prestations d'analyse isotopique aux gestionnaires de l'eau", annonce Jérôme Masbou.

En attendant, le chercheur et son équipe travaillent avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour l'analyse isotopique de la Souffel, rivière alsacienne, avec un ciblage sur le métholachlore, un pesticide très abondant en Alsace.

## Communiqu 

 

### Le casse-t te de la surveillance des PFAS dans les eaux

La mise en place de r glementations sur les PFAS implique que les organismes en charge de leur surveillance et les industriels soient en mesure de lister les compos s et de r aliser les analyses. Bien que les m thodes analytiques pour les PFAS soient en constant d veloppement, nous sommes,   l'heure actuelle, bien loin de pouvoir tous les analyser.   ce jour, on  value   seulement une centaine le nombre de mol cules pouvant  tre analys es, et pas dans tous les laboratoires. Des recherches - comme le projet PROMISCES coordonn  par le BRGM - sont men es avec l'apport d'approches num riques qui ont pour objectif de pr dire les propri t s physico-chimiques et toxicologiques des PFAS.

Julie Lions, en charge de la qualit  des eaux souterraines au BRGM, et Anne Togola Environmental Monitoring Project manager au BRGM -   The Conversation  

 

###   Lacq, l'injection d'eaux us es industrielles identi e comme principale responsable des s ismes

Chaque ann e de nombreux s ismes sont d tect s dans la r gion de Lacq, dans les Pyr n es-Atlantiques, sans que la cause exacte soit clairement identi e. Une  tude internationale men e par Jean Letort, enseignant-chercheur   l'universit  Toulouse III - Paul Sabatier au sein de l'Institut de recherche en astrophysique et plan tologie (IRAP/OMP - CNES/CNRS/UT3), vient confirmer une hypoth se r cente. Les injections d'eaux us es industrielles sont   l'origine de la sismicit  de la r gion. Les r sultats ont  t  publi s le 23 mai dans   Geophysical Journal International.

CNRS - communiqu 

Analysing 50 yr of the Lacq induced seismicity (Southwestern, France) highlights the role of fluid injection, J. Letort et al. -   Geophysical Journal International  

 

### Les radeaux v g tales, un outil en faveur de la biodiversit 

Les radeaux v g tales, v ritables zones humides artificielles flottantes, permettent la restauration durable d' cosyst mes aquatiques, dans des milieux parfois tr s d grad s. Ces structures flottantes int grent des h lophytes dont les racines ont une importance capitale sur l' puration et le d veloppement des micro-organismes, et favorisent le d veloppement de la biodiversit . Pour des r sultats optimaux, la construction de ces radeaux n cessite une conception minutieuse pour assurer leur flottabilit , leur durabilit  et garantir un impact environnemental limit .

Revue EIN - L'Eau l'Industrie les Nuisances

À

Diversifié et fluctuant, le milieu où les amphibiens sont chez eux

Une équipe de chercheurs de l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies de l'eau (EAWAG), de l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH) a analysé les conditions idéales pour vivre entre eau et terre.

"Lorsqu'on cherche un lieu pour implanter un nouvel étang, il devrait déjà y avoir deux à quatre étangs ou zones humides peuplées de l'espèce que l'on souhaite protéger dans un rayon de 560 mètres", déclare Helen Moor, biologiste et responsable du groupe de recherche modélisation écologique de l'EAWAG, pour résumer les principales recommandations. "Il y a ainsi de fortes chances que les amphibiens souhaités migrent dans le nouvel étang et l'acceptent à long terme comme biotope." Les nouveaux étangs ou zones humides doivent comprendre au moins 100 mètres carrés de surface d'eau. Ils constituent alors de bonnes frayères pour la plupart des amphibiens, ajoute l'experte. Ce peuvent être soit un étang assez grand, ou mieux encore, plusieurs petits étangs à proximité. L'environnement des nouveaux étangs doit être ouvert et ne pas être boisé à plus de 50 %, cite Helen Moor comme critère supplémentaire. Les forêts sont d'importants biotopes pour les amphibiens dès qu'ils sortent de l'eau, cependant certaines espèces telles que le crapaud accoucheur ont besoin de disposer à proximité de l'eau de talus ensoleillés avec un sol sableux et meuble, de tas de pierres ou de murs en pierre sèche (ceci pour tenir lieu idéal d'accouplement). Il est de toute façon important pour la biodiversité locale de mettre en place des types d'étangs les plus diversifiés possibles, permanents et temporaires, de diverses tailles et dans divers environnements. Un paysage diversifié favorise la diversité des espèces et, fait non négligeable, la diversité des fonctions écosystémiques pour l'homme et l'environnement.

L'étude est basée sur une série de données issues d'un programme de monitoring du canton d'Argovie qui accompagne la création de centaines d'étangs depuis plus de vingt ans. Douze espèces d'amphibiens sont observées : le crapaud accoucheur, le triton ponctué, le triton crêté, le sonneur à ventre jaune, le crapaud des joncs, la rainette, la grenouille verte, le triton alpestre, le crapaud vulgaire, la grenouille rousse et la grenouille rieuse, sachant que les sept premières espèces sont fortement touchées par le déclin. À la fin des années 1990, les autorités ont réagi à leur déclin avec vaste programme d'étangs qui se concentre sur cinq régions comprenant d'importantes populations résiduelles des espèces menacées.

Le projet de recherche "Une infrastructure bleu-vert pour la vie bleu-vert : modélisation de l'utilisation et colonisation d'une infrastructure écologique pour soutenir une protection des batraciens fondée sur des preuves" contribue à l'initiative de recherche Blue-Green Biodiversity - une collaboration EAWAG-WSL qui traite de la biodiversité à l'interface des écosystèmes aquatiques et terrestres.

EAWAG

À

Après les toits verts, voici les toits bleus

Nous connaissons tous les toits verts, recouverts de plantes pour isoler le bâtiment et absorber les émissions de carbone. Si cette idée gagne en popularité, un nouveau concept pourrait aussi prendre de l'ampleur : celui des toits bleus. Lors de tempêtes, ce système de toiture intelligent permet d'accumuler les eaux pluviales et de les verser, de manière calculée, dans des réservoirs, ce qui réduit les risques d'inondation et les coûts de chauffage et de climatisation. L'eau entreposée peut ensuite être traitée pour être utilisée à d'autres fins. L'Office de protection de la nature de Credit Valley, basé à Mississauga, vient ainsi de présenter son toit bleu intelligent, le premier au Canada à respecter les normes de l'International Code Council. L'édifice peut entreposer jusqu'à 40 000 litres d'eau sur son toit et 5 000 litres supplémentaires dans son réservoir au sous-sol. Cette eau circule dans plusieurs systèmes de filtration et de purification. Elle sert ensuite à alimenter ses toilettes et une station de rinçage d'équipements et de véhicules.

Photo Philippe de Montigny - Radio-Canada

À À

À

7 startups À suivre

Lauréates de l'appel Inneuv de l'IGN et du BRGM

L'IGN et le BRGM ont dévoilé VivaTech les lauréats de leur appel à candidatures Inneuv lancé en décembre dernier, en vue d'accompagner le développement d'innovations pour répondre aux problématiques de l'eau et aux besoins croissants des acteurs du territoire en matière de pilotage des politiques publiques. À l'issue du processus de sélection, 7 sociétés lauréates ont été retenues.

- **À†GIR** - Fondée en 2015 à Lyon, À†GIR exerce dans le domaine des assurances et de l'ingénierie environnementale. Sa mission consiste à transférer des technologies hydrauliques de pointe développées en laboratoires directement aux marchés qui peuvent en bénéficier. Dans le cadre de l'appel à candidatures Inneuv, À†GIR a soumis son logiciel d'analyse d'impact inondation pour l'assurance, baptisé KRÀ†KEN. D'ici la fin 2025, les compagnies d'assurance pourront utiliser cet outil complet, proposant une méthode innovante de modélisation 3D d'écoulement hydrologique, pour évaluer les enjeux des inondations avec une grande précision. Pour y parvenir, la société À†GIR utilisera les données Lidar et la BD Topo de l'IGN. L'outil sera accessible par l'intégration d'intelligence artificielle et l'automatisation du traitement des données issues du BRGM et de l'IGN.

- **AUYAN** - Fondée en 2023 dans les Pyrénées-Atlantiques, AUYAN est spécialisée dans le développement et la mise œuvre de solutions innovantes de suivi minier basées sur la télédétection et l'IA. La solution proposée permet, par le suivi des indicateurs environnementaux, de localiser les installations de mines illégales et de monitorer les impacts des exploitations illégales. Après un important travail réalisé en Guyane, permettant notamment de répondre à des enjeux de qualité de données relatifs à la gestion de la couverture nuageuse et de la résolution, AUYAN travaille actuellement sur le montage d'un projet au Sénégal, sur la détection des activités illégales. Dans le cadre de son accompagnement, la startup souhaite renforcer l'utilisation des données de l'IGN (modèle numérique de terrain, cours d'eau, frontières...) et du BRGM (données de sous-sol et données d'étude), pour éprouver ses outils et assurer le déploiement de sa solution en Guyane.

- **BIOCEANOR** - Fondée en 2018 à Sophia-Antipolis, BIOCEANOR combine des expertises en intelligence artificielle et en biologie pour élaborer des modèles de prévisions adaptés, principalement pour les besoins de l'aquaculture. Elle est déjà accompagnée par l'IFREMER et est également implantée à l'étranger, notamment en Norvège et en Amérique du Sud. Son projet dans le cadre d'Inneuv, PREMICE, a pour objectif de développer un modèle de prédiction des risques de contamination microbiologique basée sur la physico-chimie, la biologie de l'eau et l'IA. La mise à disposition se fera par un outil de visualisation intuitif, modulaire et personnalisable pour les collectivités, les gestionnaires et le grand public, permettant d'accéder en temps réel aux prévisions, risques et recommandations associés. Le cas d'usage principal est celui des zones littorales touristiques. BIOCEANOR souhaite utiliser les données de l'IGN et du BRGM pour reconstituer des cycles en amont de l'estuaire, afférents aux contaminations.

- **BLUEMAPPING** - Fondée en novembre 2022 en Île-de-France, BLUEMAPPING est spécialisée dans la simulation rapide du ruissellement pluvial, phénomène encore très mal connu, pourtant à l'origine de plus de 60 % des sinistres inondations en France. À terme, BLUEMAPPING vise à développer un jumeau numérique de la France pour simuler le ruissellement pluvial sur tout le territoire, en permettant ainsi aux collectivités publiques de prévenir et gérer ce phénomène en temps réel. Grâce aux données de l'IGN (topographie, occupation des sols, enjeux, vulnérabilité, métadonnées) et du BRGM (informations sur les sous-sols pour la modélisation d'infiltration), BLUEMAPPING souhaite automatiser son processus de comparaison de données à l'échelle nationale. Le projet de jumeau numérique pour le ruissellement pluvial doit fournir une information précise, rapide, à grande échelle, nouvelle, pour les services publics et l'intégrité globale.

- **HETWA** - Fondée début 2022 à Toulouse, HETWA propose des solutions d'aide à la gestion de la ressource en eau, à

destination des gestionnaires de l'eau, des acteurs du territoire ou encore des acteurs privés. En parallèle de son activité de conseil, HETWA a développé MEWISO, une plateforme innovante déjà disponible, qui permet de visualiser, évaluer et anticiper en continu la ressource en eau, sa qualité et l'impact des aménagements à différentes échelles grâce à l'actualisation des données. Dans le cadre de son incubation, HETWA souhaite enrichir sa solution en évaluant et anticipant les problématiques liées à l'eau, allant de la pollution à la gestion des ressources. Pour ce faire, HETWA utilisera les outils du BRGM pour l'intégration de la relation nappe/rivière et sollicitera l'aide de l'IGN en matière de gestion des incertitudes et de qualification de la précision des résultats fournis, nécessitant une expertise en géodésie métrologie.

- LEAKMITED - Fondée en 2019 en Île-de-France, LEAKMITED développe des solutions basées sur l'IA pour les opérateurs et gestionnaires d'eau, publics ou privés, visant à augmenter la performance de leurs réseaux au-delà de 90 %. La solution phare de LEAKMITED permet une supervision des réseaux d'eau potable, en focalisant les efforts de maintenance sur les zones à risque de fuite élevées. Son IA permet de détecter les 20 à 30 % du réseau qui concentrent % des fuites. LEAKMITED s'engage à renforcer ses outils pour une meilleure gestion patrimoniale et une compréhension des phénomènes affectant les réseaux. Grâce aux données et à l'expertise de l'IGN et du BRGM, l'entreprise souhaite mieux définir l'environnement et les impacts autour des réseaux : nature des sols/sous-sols, diffusion des pollutions, niveaux et qualités des nappes, interactions avec les risques naturels (mouvements de terrain, retrait et gonflement des argiles, etc.).

- OPTIM.AIZE - Fondée en 2021 à Bordeaux, OPTIM.AIZE développe des produits et solutions numériques de traitement de données géographiques sur-mesure, au meilleur coût possible à destination des acteurs de l'industrie, de l'énergie et de l'environnement, afin d'aider à la décision contextualisée. Le projet proposé dans le cadre d'Inneuv vise développer un système intégré, utilisant des séries temporelles de déplacement des sols, calculées via la technologie d'interrométrie radar (InSAR), et des méthodes d'IA pour analyser et prédire les déplacements de sol dus au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Afin d'améliorer les résultats, la société souhaite l'aide de l'IGN pour exploiter les données Lidar HD, les données d'occupation du sol (OCSGE) et les données de couverture du sol par IA (Cosia).

À

Solution digitale pour une gestion intégrée de la planification urbaine et des eaux pluviales

Au cours de la décennie 2010-2020, 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés chaque année en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure. La loi climat et résilience du 22 août 2021 a posé les bases d'un cadre permettant de modérer, et à terme de stopper l'artificialisation des sols. Sa mise en œuvre se heurte néanmoins à de nombreuses résistances et les territoires se retrouvent devant une équation qui leur semble insolvable.

La société d'ingénierie-conseil en eau et territoires durables Altereo a développé un nouvel outil permettant d'identifier à l'échelle d'un territoire les zones compatibles avec une désimperméabilisation. Cette innovation est aidée dans son développement et son déploiement par le CEREMA Lab et le TechSprint de la Caisse des Dépôts. La solution OMNI-DIAG propose une approche intégrée pour apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux collectivités. 5 modules d'analyse thématique permettent à l'utilisateur de diagnostiquer l'état initial de son territoire concernant : l'artificialisation des sols, les gisements fonciers mobilisables, la désimperméabilisation des sols, la connexion des eaux pluviales, la multifonctionnalité des sols (méthode MUSE CEREMA). L'outil permet ainsi de qualifier et valoriser un ensemble de données complexes pour en extraire des indicateurs clés pertinents. Les résultats sont restitués dans une interface web dédiée sous forme de tableau de bord et cartographie dynamique.

OMNI-DIAG

À

## POINTS DE VUE IDÉES

La géo-ingénierie, un enjeu géopolitique ?

Pour les pays en surchauffe, la tentation de modifier le climat

La géo-ingénierie, qui entend modifier délibérément le climat de la planète, reste très discutée au plan scientifique. Son coût, relativement faible en regard de ceux de la transition, la rend théoriquement accessible à un pays moyennement riche, qui pourrait choisir de faire cavalier seul au mépris de ses voisins.

Ben Kravitz, Assistant Professor of Earth and Atmospheric Sciences, Indiana University, et Tyler Felgenhauer Research Scientist in Civil and Environmental Engineering, Duke University -> The Conversation

À

## PUBLICATIONS

Eaux souterraines et cours d'eau de montagne

Dans un monde plus chaud, la diminution du stockage des eaux souterraines devrait amplifier les réductions du débit des cours d'eau de montagne.

Les interactions entre les eaux souterraines et les cours d'eau de montagne sont souvent simplifiées dans les projections de modèles, ce qui peut conduire à des estimations inexactes de la réaction des cours d'eau au changement climatique. Une équipe américaine publie les résultats d'une étude conduite sur le bassin versant montagneux du fleuve Colorado. Ses conclusions alertent sur l'épuisement des stockages souterrains. > Rosemary W. H. Carroll et al., > Declining groundwater storage expected to amplify mountain streamflow reductions in a warmer world -> Nature Water

À

PFAS et ressources en eau : Comment faire face ?

En quelques années les PFAS se sont imposés comme une préoccupation environnementale majeure. Cadre réglementaire, solutions techniques et méthodes de mesure se mettent progressivement en place pour dépolluer les masses d'eau et l'environnement et protéger la population. Mais ce sera long et coûteux. > L'Eau l'Industrie les Nuisances > publie un article détaillé sur le sujet. >

Revue EIN >

## HONNEURS

Le Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau d'ŒcernŒ Œ la FAO

Retenue parmi 84 candidatures reŒŒues par le secrŒtariat du Grand Prix Mondial Hassan II de l'eau, la FAO a reŒŒu un chŒŒque d'une valeur de 500 000 dollars amŒricains lors de la cŒrŒmonie d'ouverture de la 10Œme Œdition du Forum mondial de l'Eau, sŒtant tenu Œ Bali, pour son engagement en faveur de "la sŒcuritŒ des ressources en eau pour la souverainetŒ alimentaire et le partage de la prospŒritŒ".

CrŒŒ en mars 2002, le Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau est une initiative conjointe du Conseil Mondial de l'Eau et du Royaume du Maroc, en mŒmoire de feu le Roi Hassan II. Le Prix est attribuŒ tous les trois ans Œ l'occasion de chaque Œdition du Forum en rŒcompense aux initiateurs de projets ayant accompli une importante contribution dans les domaines du dŒveloppement et de l'utilisation des ressources en eau, au niveau tant scientifique quŒconomique, technique, environnemental, social, institutionnel, culturel ou politique.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) -Œ AllAfricaŒ Œ

Œ

Œ

EuropeŒ  
top

DŒtection d'une contamination gŒnŒralisŒe des eaux europŒennes par le TFA

Une Œtude exploratoire conjointe de 23 Œchantillons d'eau de surface et de 6 Œchantillons d'eau souterraine provenant de dix pays de l'UE, conduite en fŒvrier par les organisations membres du RŒseau europŒen d'action contre les pesticides (PAN Europe), a rŒvŒlŒ des niveaux alarmants d'un polluant Œternel peu connu et largement non rŒglementŒ : le TFA (acide trifluoroacŒtique). La contamination n'est pas liŒe Œ des "hot-spots" industriels, elle est gŒnŒrale, avec des concentrations remarquablement ŒlevŒes dans les zones agricoles, prŒcise le communiquŒ de GŒnŒrations Futures

publie la version française du rapport.

Le TFA est un produit de dégradation des pesticides PFAS, des gaz F et d'autres produits chimiques persistants (PFAS). Les concentrations trouvées dans les échantillons d'eau étaient en moyenne de 1 180 nanogrammes par litre (ng/l). C'est 70 fois plus élevé que la concentration moyenne de tous les autres PFAS examinés combinés (17,5 ng/l), y compris dans les hot-spots connus. En France, les concentrations relevées étaient particulièrement élevées : jusqu'à 2 900 ng/l à Paris dans la Seine (2e concentration la plus élevée sur les 23 échantillons d'eau de surface testés) et 2 400 ng/l dans l'Aisne à Choisy-au-Bac (4e/23). Le réseau PAN Europe demande : 1. une interdiction rapide des pesticides PFAS en considérant la persistance des substances actives et des métabolites comme un effet inacceptable sur l'environnement ; 2. la mise en œuvre des nouvelles classes de danger "persistant, mobile et toxique" (PMT) et "très persistant et très mobile" (vPvM) dans le cadre du règlement européen sur les pesticides ; 3. la mise en œuvre de la restriction générale des PFAS dans le cadre du règlement REACH sur les produits chimiques ; 4. la catégorisation systématique du TFA comme "substance prioritaire" dans le cadre de la directive-cadre sur l'eau ; 5. des obligations de surveillance et des valeurs limites pour le TFA.

Rapport - Réseau PAN Europe/Généralisations Futures

À

Le parlement européen adopte les nouvelles obligations pour les eaux usées

Avec 481 votes pour, 79 contre et 26 abstentions, le parlement a adopté les nouvelles règles imposées en matière de traitement des eaux usées et résiduaires. La refonte de la directive-cadre sur l'eau résiduaire urbaine, datée de 1991, a donné lieu à une version augmentée. Les parlementaires se sont mis d'accord le 10 avril sur un renforcement des traitements et l'application d'un traitement secondaire pour toutes les agglomérations à partir de 1 000 eq. habitants (auparavant fixé à 2 000 eq. habitants) en 2035 (auparavant 2030). Un troisième traitement sera appliqué à partir de 2039 aux stations d'épuration de plus de 150 000 eq. habitants pour éliminer l'azote et phosphore. Les stations de 10 000 eq. habitants et plus y seront soumises à partir de 2045.

Environnement Magazine

À

L'EIT Manufacturing lance son appel à projets 2025

Plus de 15 millions d'euros seront attribués à des projets collaboratifs qui favorisent un avenir résilient et compétitif pour une industrie plus verte en Europe. Les entreprises, PME, startups, centres technologiques et universités françaises peuvent candidater jusqu'au 8 juillet.

L'EIT Manufacturing, soutenue par l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), organisme de l'Union européenne, lance un grand appel à projets pour stimuler et accompagner les acteurs innovants dans le déploiement de l'industrie verte en Europe. Les projets éligibles doivent être axés sur les secteurs de : l'innovation, en apportant des solutions novatrices au marché ; l'éducation, en fournissant des qualifications et des compétences à la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière. Parallèlement, le programme régional d'innovation (RIS) prévoit un budget spécifique pour des projets engagés dans des pays dont le niveau d'innovation est modéré ou émergent. L'appel à projets a une portée européenne et encourage la coopération en exigeant que les consortiums candidats comprennent un minimum 3 entités juridiques dans différents pays.

Informations

À

FRANCE

Plan Cophyto 2030

Présenté en toute discrétion

Après avoir été mis en "pause" par le Premier ministre au début du mois de février dans un contexte de colère du monde agricole, le Plan Cophyto 2030 a été dévoilé dans sa nouvelle mouture.

La stratégie gouvernementale qui devait être initialement présentée par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Bâchu, ministre de la Transition écologique et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture, a finalement été présentée par trois de leurs conseillers techniques respectifs. Une sobriété dans la forme qui contraste avec l'attente que nourrissait la présentation de cette nouvelle stratégie chez les acteurs du monde agricole et les associations environnementales. Au lendemain d'une annonce presque discrète, les observateurs de ces thématiques qualifient la nouvelle mouture du plan de "service minimum", et pour cause : avec une enveloppe annuelle de 20 millions d'euros annoncée pour épauler les collectivités dans le traitement de la pollution par les produits phytosanitaires, la préservation de la qualité de l'eau apparaît pour beaucoup d'entre eux sous-estimée en comparaison aux attentes formulées par les professionnels et les différents acteurs du monde agricole. Dans son ensemble, ce nouveau plan prévoit une enveloppe de 250 millions d'euros pour la recherche de solutions alternatives, tels que les produits de biocontrôle, et l'accompagnement des agriculteurs dans le changement de leurs pratiques. Présenté comme la mesure phare du plan, le changement de l'instrument de mesure des usages entrera quant à lui bien en vigueur : en lieu et place du Nodu, le HRI1, l'indicateur européen de risque harmonisé, fera désormais référence. Contrairement au système appliqué jusqu'à aujourd'hui, qui était calculé en hectares et divisait les quantités de substances actives vendues par leur dose de référence, le HRI1 est quant à lui un indice obtenu en multipliant les volumes de substances actives vendues par des "coefficients" destinés à refléter la dangerosité des différents pesticides, et ne tenant pas compte des doses d'application.

Plan Cophyto 2030

À

Un décret réduit les délais de recours contre les projets agricoles dont les projets de retenues d'eau

Alors qu'une manifestation était organisée contre la construction de deux "maga-bassines" dans le Puy-de-Dôme le 11 mai, le gouvernement a publié un décret visant à réduire le délai de recours contre les ouvrages hydrauliques agricoles les installations d'élevage. Le décret, publié le même jour, réduit le délai de recours de quatre à deux mois pour les ouvrages hydrauliques agricoles et pour les installations d'élevage. Cette annonce concrétise la promesse faite par le gouvernement en janvier dernier, en réponse à la fronde des agriculteurs.

Environnement Magazine

À

Agriculture

Gestion de l'exploitation : La performance environnementale ne paie pas

Les exploitations céréalières engagées dans la performance environnementale voient souvent leur revenu baisser. Les

Économies d'intrants et les quelques euros d'aides perçus en plus ne compensent pas la baisse de leur chiffre d'affaires. Seuls les céréaliers et les polyculteurs-éleveurs, alliant performance économique et performance environnementale, s'en sortent. Mais leurs efforts et leurs compétences ne sont pas pour autant récompensés par des revenus supplémentaires.

Frédéric Hélin - Wikiagri

À

## Eaux souterraines

Des dépassements de normes environnementales sur 28 % des points de contrôle

Plus d'un quart des stations de contrôle des nappes phréatiques en France, première source d'eau potable du pays, ont mesuré une contamination de l'eau au-dessus des normes environnementales pour au moins une substance depuis 2016, selon une enquête du journal Le Monde publiée le 15 mai.

Sur près de 24 700 stations de contrôle des nappes phréatiques, 6 900, soit 28 %, ont enregistré au moins un dépassement des valeurs seuils de qualité environnementale entre 2016 et 2023 pour un ou plusieurs contaminants, analyse l'enquête. Dans ce travail sur la pollution des eaux souterraines, réalisé dans le cadre du projet "Under the surface", mené avec six médias européens, à l'initiative du média en ligne espagnol Datadista, Le Monde s'est concentré sur une liste d'environ 300 contaminants, incluant pesticides, nitrates, solvants, bisphénol A, certains PFAS (dits "polluants éternels") ou encore médicaments. En combinant les données de la période 2016-2021 envoyées par les autorités françaises à Bruxelles et celles de la Banque nationale d'accès aux données des eaux souterraines (ADES), qui s'étendent jusqu'à 2023, le quotidien dresse une cartographie "molécule par molécule" de la pollution des nappes en France, qui fournissent deux tiers de l'eau potable. En résultat, "la pollution est partout ou presque et certaines stations de mesures enregistrent des dépassements pour plusieurs molécules - jusqu'à une trentaine pour des captages de Limoges (Seine-Maritime), Choye (Haute-Saône) et Baulny (Meuse)", note-t-il.

Les pesticides, première source de contamination des eaux souterraines, ont été détectés dans 97 % des stations et ont dépassé les normes dans près de 20 % d'entre elles, situées en majorité dans les grandes plaines céréalières du nord de la France (Beauce, Picardie, Champagne), où les traitements phytosanitaires sont plus fréquents. Les mesures révèlent aussi la persistance dans les nappes de molécules pourtant interdites depuis des décennies. C'est le cas de la chlordane, en Martinique et en Guadeloupe, utilisée jusqu'en 1993 dans les bananeraies malgré son classement comme cancérogène possible dès 1979. Trente ans plus tard, les seuils sont encore dépassés. C'est aussi le cas de pesticides bannis récemment. Les deux métabolites (sous-produits) de la chloridazone, un herbicide employé pour la culture des betteraves jusqu'en 2020, dépassent la norme de qualité dans plus de 1 700 stations de mesures (18 % des stations où ils ont été recherchés), surtout dans les Hauts-de-France. Les polluants d'origine industrielle dépassent les concentrations maximales dans 460 stations, principalement dans des bassins industriels des Hauts-de-France, du Centre ou du Lyonnais. Le trichloréthylène et le tetrachloroéthylène, classés cancérogènes probables, figurent parmi les substances les plus mesurées. Le Monde identifie également des dépassements pour les principaux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des polluants présents dans le goudron des routes ou générés lors de la combustion incomplète du charbon, du bois ou du carburant.

Cette cartographie a toutefois des limites, note le quotidien, puisque toutes les molécules ne sont pas recherchées partout de manière régulière. Par ailleurs, pour de nombreux polluants industriels, comme le bisphénol A, certains PFAS ou encore les médicaments, les autorités n'ont pas fixé de valeurs seuils. Ces mesures démontrent toutefois "l'ampleur d'un problème longtemps ignoré - et qui ne va faire que s'aggraver", met en garde le journal.

La Banque des Territoires

À

## La proposition de loi PFAS adoptée au Sénat

Contre la position du gouvernement, les sénateurs ont voté le 30 mai à l'unanimité en faveur du texte, à l'appel du groupe Union Centriste, dont le sénateur Bernard Pillefer était le rapporteur. L'article principal de la proposition de loi, maintenu par le Sénat, prévoit d'interdire à partir du 1er janvier 2026 la fabrication, l'importation et la vente de tout produit cosmétique, produit de fart (pour les skis) ou produit textile d'habillement contenant des PFAS, à l'exception de certains textiles industriels ou "nécessaires à des utilisations essentielles" comme les vêtements de protection pour les professionnels de la sécurité et de la sécurité civile. Une taxe visant les industriels dont les activités entraînent des rejets de PFAS, sur le principe du "pollueur-payeur", figure également dans le texte. Ces deux mesures-clés ont été adoptées avec quelques ajustements à la marge, comme l'exclusion du champ d'interdiction des produits contenant des "traces résiduelles" de PFAS, dont le niveau maximal sera défini par décret. L'interdiction des ustensiles de cuisine contenant des PFAS, retirée du texte initial par les députés, n'a pas été réintroduite à ce stade. Les débats au Sénat ont également permis de compléter le volet relatif à la transparence des contrats des PFAS dans les eaux destinées à la consommation humaine. À l'initiative de la gauche, les eaux en bouteille y ont été intégrées, à la suite de revendications recourues par des industriels à des pratiques prohibées de désinfection.

Un communiqué de l'ONG Générations Futures revient sur les principaux éléments du débat - À Communiqué

Dossier Substances per- et polyfluoroalkylées - À Sénat

À

## ACTEURS

Michel Fick élu président d'Aquanova

L'Assemblée générale du pôle Aquanova, qui s'est tenue le 31 mai, a acté la fusion des clusters DREAM Eau & Milieux en Région Centre-Val-de-Loire et HYDREOS en Région Grand Est. Le nouveau conseil d'administration a élu Michel Fick président de ce nouveau pôle de compétitivité de la filière de l'eau. Titulaire d'un doctorat et d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) en génie des procédés délivrés par l'Institut national polytechnique de Lorraine, Michel Fick occupait la présidence d'HYDREOS depuis novembre 2021. Chercheur au laboratoire Reactions et Génie des procédés (UMR CNRS), Michel Fick enseigne le génie des procédés depuis plus de trois décennies à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) et à la Faculté des Sciences et Techniques de Nancy, composantes de l'Université de Lorraine (UL). Pour remplir sa mission à la tête du pôle Aquanova, Michel Fick travaillera en étroite collaboration avec deux présidents d'associations, Didier Vallon (Groupe SUEZ) et Daniel Pierre (BRGM), anciennement président du pôle DREAM Eaux et Milieux. Delphine Krieger et Hervé Gaboriau, directrice générale d'Associations et directeur général poursuivent leur travail et coordonneront l'action des équipes opérationnelles au sein des établissements présents sur les métropoles de Nancy, Orléans et Strasbourg.

Afin de renforcer son impact et répondre à l'urgence d'une meilleure gestion de la ressource en eau, le pôle a fait le choix de construire sa stratégie d'innovation sur 4 domaines d'actions stratégiques (la quantité, la qualité, la connaissance et le partage, les aménagements et les risques) au service de la transition hydrique des territoires dans le contexte des changements globaux sur le cycle de l'eau. Ces 4 domaines se déclinent sur 5 marchés-clés prioritaires sur la base du tissu économique de nos régions : Agriculture et Forêts ; Industrie ; Territoires et Collectivités ; Santé, Bien-être et Qualité de vie ; Environnement et Milieux naturels. Le pôle coopère et se coordonne avec le second pôle de compétitivité de la filière de l'eau, le pôle Aqua-Valley présent en régions Occitanie et Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur sous la bannière Pôles EAU.

LinkedIn Aquanova

À

Signature d'un nouvel accord de partenariat entre l'AFD et le groupe Suez

Sabrina Soussan, présidente directrice générale de Suez, et Rémy Rioux, directeur général du groupe AFD, ont signé un nouvel accord de partenariat pour approfondir la collaboration entre leurs deux institutions. D'une durée de 3 ans, ce nouveau partenariat permet à Suez et l'AFD d'agir concrètement et conjointement en faveur de l'atteinte des Objectifs de développement durable. Cet accord vient renforcer la collaboration déjà engagée entre les deux partenaires. Depuis 2009, l'AFD et la Fondation Suez cofinancent la Chaire Suez-AgroParisTech "Eau pour tous", pour la formation des cadres du secteur de l'eau dans les pays partenaires.

À

## CONCOURS

### Lauréats du Prix SFN 2024

Les projets lauréats du prix Solutions fondées sur la nature 2024 ont été annoncés le 24 mai par Christophe Bâchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la mer et de la Biodiversité.

Parmi une présélection de 37 projets réalisés par les agences de l'eau et l'OFB, le jury national (composé de 22 membres) a retenu neuf projets : six sur le territoire métropolitain et trois en outre-mer. Ces projets bénéficient de cofinancement des agences de l'eau pour l'Hexagone, et de l'OFB dans les outre-mer (fonds de solidarité inter-bassins). Ainsi, la participation de l'État pour les lauréats 2024 s'élève à 9,6 millions d'euros. Les neuf projets lauréats sont : le remédiation de la Hem, porté par l'Agence de l'eau Artois-Picardie et de nombreux autres partenaires ; la restauration du ruisseau des Aulnes, porté par le conservatoire des espaces naturels de Lorraine ; la restauration du Gier, porté par Saint-Étienne Métropole ; la régulation des eaux en zone forestière et restauration de lagunes forestières, porté par le Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin ; la restauration et valorisation de l'Ouin et de ses zones humides, porté par l'EPTB Sèvre nantaise ; Basse Saône 2050, porté par le syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie ; en Nouvelle-Calédonie, le réensauvager la rivière de Farino, porté par l'association X graines ; à Saint-Martin, l'atténuation des pressions anthropiques sur les écosystèmes côtiers, porté par l'Association de gestion de la réserve naturelle de Saint-Martin ; en Martinique, "Sauvons plus vite la mangrove", porté par la commune du Lamentin.

À

## NORD PAS-DE-CALAIS

Comment améliorer la résilience des territoires concernés ?

Une mission interministérielle d'appui au préfet des Hauts-de-France formule des recommandations pour améliorer la résilience des territoires concernés.

L'ampleur des précipitations survenues de mi-octobre à début janvier 2024 dépasse les plus hauts niveaux connus. Elles ont affecté des territoires caractérisés par une hydrographie particulièrement complexe et qui ont connu, au cours des dernières décennies, des évolutions importantes, s'agissant notamment de l'imperméabilisation des sols en milieu urbain ou encore des pratiques agricoles. Les phénomènes de ruissellement et les crues qui en ont résulté, de niveau centennal voire plus, sont d'intensités très supérieures aux références utilisées jusqu'alors par les syndicats mixtes compétents dans leurs programmes d'action et de prévention des inondations (PAPI). Les conséquences des inondations et la surprise provoquée conduisent à s'interroger sur l'adaptation de l'organisation actuelle dans un contexte de changement climatique qui accroît tendanciellement le risque. Dans un contexte où il va falloir accroître la montée en puissance des démarches de résilience et "apprendre à vivre avec l'eau", la mission a étudié les évolutions les plus pertinentes de la gouvernance en veillant au respect de deux principes : cohérence hydrographique et préservation des dynamiques existantes.

Ses principales recommandations portent sur : 1. L'ouverture des syndicats mixtes à des acteurs qui aujourd'hui n'en font pas partie, notamment chambres consulaires et associations syndicales autorisées ; des transferts de compétences homogènes et plus larges ; la mise en place systématique de la taxe GEMAPI ; 2. L'association de l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration d'un plan de résilience du territoire ; 3. Sur la base d'un diagnostic partagé : l'entretien du réseau hydrographique, l'adaptation du système de pompage et la révision des protocoles de gestion de crise entre acteurs ; 4. La lutte contre l'érosion et le ruissellement ainsi que la recomposition urbaine, dans une logique de solidarité amont/aval et urbain/rural, en s'appuyant sur l'expertise locale ; 4. La mobilisation des acteurs locaux du foncier, dont la SAFER, pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la résilience ; 5. La mise en place d'un instrument financier de l'État à la hauteur des ambitions, pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique ; 6. La mise en place d'une "task force" interministérielle nationale pour accompagner les territoires confrontés à des catastrophes naturelles.

Rapport CGAAER/IGEDD/IGA

À

## HAUTS-DE-FRANCE

1er Paiement pour services environnementaux (PSE) régional

Communiqué

À

## RHIN-MEUSE

Projet de recherche No-Cyano de collaboration entre chercheurs, collectivités et citoyens

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a lancé fin 2020 l'appel à manifestation d'intérêt "Eau et Santé" ayant pour objectif de faire émerger des projets de recherche et d'acquisition de connaissances. Cette première édition portait une attention particulière aux risques microbiologiques en relation avec l'eau et les écosystèmes (contamination par des virus, bactéries, cyanobactéries...). L'aboutissement de l'appel à projets, le projet de recherche No-Cyano est porté par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud en partenariat avec un consortium d'universités et de bureaux d'études en science de l'environnement et en sociologie. Le projet a pour objectif de comprendre les phénomènes de proliférations de cyanobactéries dans les étangs du pays de Sarrebourg (étangs du Stock, de Gondrexange, de Mittersheim) d'identifier des leviers d'action durables à mettre en place et d'accompagner la co-construction par les acteurs locaux d'un plan de gestion de ces étangs. Le projet s'appuie notamment sur des campagnes de surveillance de la qualité du milieu, de l'expérimentation de science participative avec un observatoire citoyen des étangs, des ateliers de concertation et sur la création d'un jeu sérieux simulant les circulations d'eau et de polluants ainsi que l'impact des décisions prises par les différents acteurs.

Rhin-Meuse

À

## ALSACE

## À Paris, inauguration du bassin d'Austerlitz, cathédrale souterraine

Ce bassin de 50 000 mètres cubes permettra de stocker les eaux usées et pluviales lors des fortes précipitations.

C'est un chantier titanesque qui voit le bout du tunnel, après trois ans de travaux menés par la Ville de Paris, jeudi 2 mai, le bassin d'Austerlitz a été inauguré en présence de la maire de Paris, de la ministre des Sports et des représentants de Paris 2024. Derrière la gare d'Austerlitz, entre l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et le métro aérien de la ligne 5, cet immense bassin de rétention doit permettre d'éviter le déversement d'eaux non traitées dans le fleuve et son affluent, la Marne, en cas de fortes pluies. L'objectif est de rendre les deux cours d'eau propices à la baignade pour les Jeux de Paris 2024 et d'y installer des sites pérennes dès 2025. L'ouvrage, composé d'un cylindre de 50 mètres de diamètre et 30 mètres de profondeur, muni de 16 piliers qui s'enfoncent jusqu'à 80 mètres sous terre, a nécessité des moyens considérables et les travaux ont duré 42 mois. Le bassin de rétention pourra contenir jusqu'à 50 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées et pluviales, soit l'équivalent de 20 piscines olympiques. Jusqu'ici, ces eaux étaient évacuées dans la Seine via 4 déversoirs d'orage pour éviter la saturation des égouts. Ces excédents d'eau désormais recueillis s'écouleront ensuite progressivement dans le réseau d'égouts pour être traités en station d'épuration. Ce ne sera plus que très rarement, en cas d'orage, que Paris ouvrira ses déversoirs.

Le projet a été cofinancé par la Ville de Paris, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

Images sur Paris.fr

À

## Forage pétrolier : La justice rejette le référé-suspension d'Eau de Paris

Il n'existe pas d'obstacle juridique à court terme pour que la société Bridge Energies fore deux nouveaux puits de pétrole sur la concession de Nonville (Seine-et-Marne). Par une ordonnance rendue le 17 mai, le juge des référés du tribunal administratif de Melun a en effet rejeté la requête d'Eau de Paris demandant la suspension de l'arrêté du préfet de Seine-et-Marne du 30 janvier 2024 qui autorise ces travaux. Le juge a rejeté la requête de la Régie parisienne de l'eau en raison du défaut d'urgence, l'une des deux conditions nécessaires pour permettre la suspension d'un acte administratif. "Les travaux en cause ne sont pas susceptibles de commencer avant le mois de mai 2025", relève le juge, en raison de l'indisponibilité actuelle d'une partie du matériel nécessaire à leur réalisation. En outre, la société a informé qu'elle souhaitait pas exécuter les travaux tant qu'il existait un risque d'annulation contentieuse, compte tenu de l'investissement financier nécessaire, estimé à 6 millions d'euros.

Actu-Environnement

## Rhône-Méditerranée

Porquerolles : Inauguration de Sealine, une conduite pour ravitailler l'île en eau potable

Très attendue en vue de l'été, lorsque l'arrivée massive de touristes met les nappes phréatiques sous tension, cette conduite relie l'île à la presqu'île de Giens, en passant sous l'eau, jusqu'à 18 mètres de profondeur. Longue de 5,2 kilomètres dont 5,1 en mer, et d'un diamètre de 200 mm, la conduite offrira un débit journalier de 800 mètres cubes,

soit un débit moyen de 34 m<sup>3</sup>/h.

Revue EIN

À

Les premiers Parcours rivières ont accueillis près de 1 000 élèves

Les Parcours rivières achèvent leur première année. Près de 1 000 élèves ont participé aux programmes pédagogiques lancés par Menelik, l'EPAGE de l'Arc, la Cadière, la Touloubre et du Pourtour de Berre. L'initiative est reconduite : les inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 sont désormais ouvertes.

L'envie de préserver les rivières naît au bord de l'eau : c'est dans cet esprit que Menelik a lancé les Parcours rivières en 2023, des programmes d'éducation à l'environnement conçus pour initier les jeunes au fonctionnement des rivières, faciliter leur découverte, et leur donner envie de les protéger. Pour cette première année de lancement, le bilan est positif avec près de 1 000 élèves accompagnés. Les Parcours rivières sont accessibles aux élèves de la maternelle au lycée sur l'ensemble des bassins gérés par Menelik, soit dans 57 communes des Bouches-du-Rhône et du Var. Ces parcours progressifs, organisés en plusieurs séances, comprennent au moins une sortie au bord de l'eau. Ils sont conçus pour s'adapter aux différents niveaux scolaires tout en restant en cohérence avec les programmes de l'éducation nationale. Des interventions, animées par des associations agréées d'éducation à l'environnement, alternent différentes approches (ludique, artistique, sensorielle, scientifique) afin d'éveiller l'intérêt et la curiosité des élèves. La sortie pédagogique sur le terrain et les ateliers proposés permettent aux élèves de comprendre le cycle de l'eau, d'explorer les rivières, de prendre conscience de la fragilité des milieux aquatiques et d'adopter des comportements protecteurs envers la nature. Les enseignants jouent également un rôle crucial dans la réussite de ces programmes et bénéficient de ce titre d'une formation. Ils sont ainsi encouragés à s'investir pleinement dans la construction du projet, à comprendre les enjeux liés à l'eau, et à poursuivre le partenariat au fil des ans. Ce sont eux qui inscrivent leur classe à ces parcours.

Les candidatures pour l'année scolaire 2024/2025 sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2024.

Informations et candidatures

À

OCCITANIE

À Perpignan, c'est une brigade canine qui détecte les fuites

Tous les moyens sont bons pour limiter les fuites : compteurs intelligents, capteurs sonores et techniciens spécialisés. À Perpignan, une brigade canine a été créée, qui repère les fuites... à l'odeur de chlore.

Reportage vidéo, B. Clarke - Actu-Environnement

À

## APPEL À COMMUNS

Construire le jumeau numérique de la France et de ses territoires

L'IGN, le CEREMA et l'INRIA lancent un appel à commons pour le jumeau numérique de la France et de ses territoires, ouvert à tous les acteurs publics et privés désireux de s'associer au projet. Soutenu par France 2030, cet appel doit permettre d'approfondir certains cas d'usage, de mutualiser les initiatives, de passer à l'échelle nationale des solutions partielles, ou encore de dessiner un futur socle technique partagé.

L'urgence des défis environnementaux place les politiques de gestion du territoire face à des enjeux inédits qui appellent le développement de nouveaux outils. En plus de disposer d'une description précise du territoire, il est désormais essentiel de pouvoir anticiper son évolution et de simuler différents scénarios de gestion en vue d'évaluer, voire de comparer, par anticipation, leurs impacts. C'est l'objectif de la construction progressive d'un jumeau numérique de la France. Ouvert jusqu'au 30 septembre, l'appel à commons invite les acteurs publics et privés (État, collectivités, organismes de recherche, associations, startups, industriels) à rejoindre l'équipe de France du Jumeau numérique que souhaitent impulser les trois institutions. L'approche voulue est une co-construction État-collectivités en partenariat étroit avec les acteurs industriels et innovants, et s'articulant autour de trois volets : 1. Des cas d'usage portés par des consortiums d'acteurs thématiques et territoriaux ; 2. Des briques technologiques pour développer des solutions de navigation et de simulation, mobilisant notamment l'IA ; 3. Un socle technique urbanisé pour donner corps à un ensemble de solutions de jumeaux numériques cohérentes et à l'état de l'art. Cinq problématiques ont été identifiées : 1. Planification écologique et aménagement durable des territoires ; 2. Gestion du littoral ; 3. Résilience du système agricole ; 4. Gestion durable des forêts ; 5. Propagation d'épidémiologie et épidémiologie d'intervention.

AAC Conception du jumeau numérique de la France et de ses territoires

## APPELS À PROJETS

Préserver et restaurer biodiversité et fonctionnalité des sols en milieux agricoles - Pratiques et usages durables pour accompagner la transformation agroécologique

Cet appel à projets de l'Office français de la biodiversité (OFB) vise à soutenir des projets de transfert de connaissances, d'études pratiques, de recherche appliquée, dont de recherche-action en appui à la gestion durable des sols et à leur évaluation permettant de démontrer que les pratiques agroécologiques ont un effet bénéfique sur la biodiversité et la fonctionnalité des sols. Les projets proposés devront s'inscrire dans une perspective de transformation agroécologique et ainsi intégrer à minima 2 des 4 enjeux environnementaux détaillés ci-après : 1. Gestion raisonnée des nutriments (diminution des apports et limitation de la lixiviation) en optimisant le cycle de l'azote dans le système sol/plante et diminution voire suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse en favorisant des méthodes alternatives à leur utilisation ; 2. Lutte contre l'érosion des sols et maintien de leur stabilité structurale ; 3. Atténuation et adaptation au changement climatique et augmentation de la teneur en matière organique des sols ; 4. Disponibilité et qualité de la ressource en eau.

Dépot des dossiers - 19 juillet 2024

À

Agroécologie DEPHY

Expérimentations de systèmes agroécologiques pour un usage des pesticides en ultime recours

La cellule d'animation nationale DEPHY (CAN DEPHY), en lien avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pilotes du dispositif DEPHY, lance un appel à projets pour renouveler le dispositif DEPHY EXPE "Expérimentations de systèmes agroécologiques pour un usage des pesticides en ultime recours". Le dispositif EXPE est la composante expérimentale du réseau DEPHY qui vise à concevoir, à prouver et à évaluer des systèmes de culture visant une forte réduction de l'usage des pesticides.

Cet appel à projets vise à sélectionner des projets ambitieux et innovants d'expérimentations ou d'observations de systèmes agroécologiques axés sur la réduction forte de l'utilisation de produits phytosanitaires, tout en intégrant les défis liés au changement climatique et/ou d'autres enjeux connexes. Les projets peuvent concerner toutes les productions végétales annuelles ou pérennes, sur le territoire hexagonal ou ultramarin, avec une préférence pour le couplage entre systèmes de cultures et d'élevage. Deux types de dispositifs seront pris en compte : les démarches expérimentales "système", assurant la robustesse des résultats ; les démarches d'observation d'observatoires pilotes, flexibles et exploratoires. L'approche par reconception des systèmes mobilisant les principes de la protection intégrée des cultures (PIC) et de l'agroécologie sera privilégiée, avec la possibilité d'intégrer des essais satellites pour étudier des leviers innovants.

Dépôt des dossiers - 30 septembre 2024

À

## APPELS À PROJETS DES AGENCES

### 2<sup>e</sup>me édition du label Territoire d'eau en transition écologique

Lancé en 2023, le label Territoire d'eau en transition écologique récompense les collectivités ayant engagé des politiques ambitieuses qui contribuent à relever les défis majeurs de la gestion de l'eau fortement impactée par le changement climatique et les activités humaines. Les candidatures de cette deuxième édition sont ouvertes jusqu'au 26 juillet aux collectivités compétentes en matière de gestion de l'eau et d'assainissement.

Le label est une initiative du réseau AMORCE (1 100 adhérents : communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) organisée en partenariat avec la Banque des Territoires. Il couvre quatre grands axes d'actions : 1. Économies d'eau et adaptation au changement climatique ; 2. Protéger les ressources en eau des pollutions émergentes ; 3. Engager les services publics d'eau dans l'économie circulaire ; 4. Engager les services d'eau dans la transition énergétique. En 2023, le label a récompensé 15 collectivités. L'occasion pour elles d'être reconnues pour leurs engagements et de mettre en lumière leurs innovations pour inspirer les autres collectivités et les encourager à suivre elles-aussi cette ambition !

Dépôt des candidatures - 26 juillet 2024

## Grand Est

AMI Systèmes agricoles favorables à la protection et à la restauration de la ressource en eau et de la biodiversité

Fortes de la réussite des 6 premières éditions, avec plus de 100 projets accompagnés soit un montant subventionné d'environ 19 millions d'euros, la Région Grand Est et les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée Corse renouvellent leur collaboration en apportant un soutien ciblé pour le développement ou l'adaptation de filières favorables à l'eau sur le territoire. L'édition 2024 de cet appel à manifestation d'intérêt souhaite investiguer davantage de nouveaux types de projets en lien avec les opportunités de débouchés et la demande sociale. Dans ce cadre, sont ciblés notamment : les projets portant sur le volet commercialisation en lien avec les démarches des projets alimentaires territoriaux labellisés ; les actions s'inscrivant dans des projets territoriaux autour de la restauration collective (croisement avec le levier sur les politiques des collectivités), ou autour de la construction d'accords entre producteurs et distributeurs de proximité ; les projets expérimentaux, sur des cultures spécifiques dites à bas besoin en eau, telles que le mil, le millet, le sorgho, etc. et conduites avec pas ou peu d'intrants, ou sur des systèmes

agroforestiers.

Départ des dossiers - 30 septembre 2024

À

Rhin-Meuse

J'ai un projet pour le Rhin 2024

Retour de l'appel à projets ouvert aux associations, aux particuliers, aux collectivités, aux acteurs du tourisme, de la culture... L'AAP a pour objectif de valoriser le Rhin auprès du plus grand nombre, et à travers une diversité d'actions. L'ambition est de mobiliser le plus grand nombre et de renouer le lien entre le grand public et le Rhin. L'idée est d'écrire une nouvelle page d'histoire du fleuve en s'appuyant sur une dynamique économique, associative et citoyenne. Les critères d'éligibilité des projets sont souples, aux fins de laisser aux initiatives locales la possibilité d' merger. Les domaines retenus sont au nombre de 4 : Écotouristique ; Culturel et patrimonial ; Économique ; Environnemental.

Départ des candidatures - 1 date restante : 30 septembre 2024

À

Rhône-Méditerranée Corse

Accompagner la sobriété en eau des acteurs économiques

Sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, cet appel à projets offre la possibilité aux acteurs économiques (hors activité agricole), de réduire leur impact sur la ressource en réalisant des projets d'économies d'eau. Il vise les opérations d'économies d'eau ayant un volume minimum économisé de 2 000 m<sup>3</sup>/an.

Départ des dossiers - 30 septembre 2024

À

Adour-Garonne

Économies et efficacité de l'eau

L'Agence de l'eau Adour-Garonne lance un appel à projets visant à accompagner les porteurs de projet dans leur réflexion prospective d'adaptation au changement climatique et à encourager les économies d'eau dans l'agriculture, l'industrie et les collectivités. Cet appel à projets vise à accompagner : les porteurs de projet dans leur réflexion prospective d'adaptation au changement climatique ; les projets les plus importants en termes d'économie d'eau et les plus innovants ; des approches nouvelles et systémiques de la gestion de l'eau ; des outils de communication, de sensibilisation et d'information aux économies d'eau. Il s'articule autour de trois thématiques : 1) Gestion de la ressource et économies d'eau en agriculture : transition agroécologique, optimisation des ouvrages existants et réduction des prélèvements AEP pour l'élevage, par exemple ; 2) Économies d'eau en industrie : projets de recyclage, de circuit fermé par exemple ; 3) Économies d'eau dans les collectivités : optimisation de l'arrosage des espaces verts, efficacité de l'usage d'eau potable dans les bâtiments collectifs par exemple. Les projets présentés dans les trois thématiques

peuvent mobiliser des ressources en eau non conventionnelles (REUSE).

Dossiers finalisés - 30 août 2024

### AMI Micropolluants

L'omniprésence et la persistance des micropolluants dans l'eau constitue un défi majeur pour les collectivités, les industriels, les établissements de santé et de recherche et la profession agricole. Pour répondre à ce sujet prioritaire, dans le cadre d'une politique de prévention à la source des pollutions, le Comité de bassin Adour-Garonne souhaite mettre en place des démonstrateurs sur les traitements possibles de ces micropolluants dans différents contextes. Afin d'identifier les acteurs qui pourront être les parties prenantes pour engager ces projets de démonstration, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est lancé. Il permettra de "préciser des acteurs" qui souhaiteraient prendre part à des projets de démonstration, de préférence sous une forme collaborative en association avec des collectivités, des entreprises, des chercheurs... Les projets ainsi construits permettront d'apporter des éléments de qualification et de quantification technique, économique, juridique, sociale sur : les effluents industriels (notamment PFAS) ou urbains (nouvelles filières de traitement, traitement tertiaires ou quaternaires innovants, traitement et valorisation des boues) ; l'eau potable (traitement des unités de production) ; les eaux pluviales (traitement, infiltration à la source, gestion du temps de pluie innovante). Les techniques de suivis et d'analyses innovantes (chimiques ou écotoxicologiques) sont également attendues.

Dépôt des dossiers - 13 septembre 2024

À

### Seine-Normandie

Études volumes prélevables

2024 s'inscrit dans la continuité de 2023, avec une augmentation de capacité de financement de projets à hauteur de 72,9 millions d'euros, visant à accélérer la mise en œuvre des projets locaux. Les mesures concernent tous les acteurs : collectivités, agriculteurs, entreprises. Pour compléter le dispositif, l'Agence de l'eau met en place un appel à projets ciblé sur la réalisation d'une étude sur les volumes prélevables en étiquette en répondant à l'appel à projets avant le 30 septembre. Le taux d'aide va jusqu'à 100 % (au lieu de 80 % comme indiqué dans le 11<sup>ème</sup> programme).

Dépôt des dossiers - 30 septembre 2024

À

### Artois-Picardie

Résilience de l'agriculture et de ses filières face au changement climatique

Face à l'augmentation des risques de sécheresse, et de précipitations plus variables et intenses, un ensemble de solutions sont à développer pour rendre l'agriculture plus résiliente. Cet appel à projet met l'accent sur les économies d'eau ainsi que la protection des sols.

Prolongation - 13 juillet 2024

## Gestion de l'eau et de la biodiversité dans les parcs locatifs des bailleurs sociaux

Propriétaires d'un patrimoine bâti mais également souvent de l'ensemble des infrastructures associées, les bailleurs sociaux sont amenés à assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations de mise en œuvre d'aménagements de gestion durable et intégrée des eaux pluviales ainsi que de mise en conformité et de renouvellement de réseaux d'assainissement et d'eau potable parfois en préalable à une rétrocession à la collectivité compétente. Ils peuvent également porter des actions permettant d'accroître la sobriété dans les consommations en eau potable de leurs locataires. Ces opérations sont des opportunités importantes pour l'amélioration du fonctionnement des systèmes d'assainissement, une plus grande sobriété en eau et la recharge des nappes.

Départ des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Villes sobres et perméables

Afin d'adapter nos territoires, il est donc plus que jamais urgent d'amplifier et de massifier nos efforts en matière d'économies d'eau conformément au Plan Eau du gouvernement (réduction des volumes prélevés de 10 % au global d'ici 2030). En parallèle, il importe également d'agir à la source en désimperméabilisant l'espace urbain afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales, seule source de notre eau potable, dans nos sols et nos nappes et améliorer le fonctionnement de nos systèmes d'assainissement. Sur le Bassin Artois-Picardie, 93 % de l'eau potable vient des nappes souterraines. L'appel à projets propose d'attribuer des aides pour mener des opérations groupées et globales visant plusieurs actions : la distribution et la mise en place de dispositifs permettant de réaliser des économies en eau chez les usagers (kits hydro-économiques) ; la distribution et la mise en place chez les usagers de récupérateurs aériens d'eau pluviale pour l'arrosage du jardin, couplée le cas échéant à une connexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement ; la distribution et la mise en place de dispositifs hydro-économiques dans les bâtiments publics existants ; la mise en place de cuves de récupération des eaux pluviales sur les bâtiments publics existants couplée à une connexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement ; la désimperméabilisation des sols urbains via la mise en œuvre de solution de gestion durable et intégrée des eaux pluviales (solutions vertes, revêtements poreux) en vue de recharger les eaux et de favoriser la recharge des nappes.

Départ des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Réduction des fuites dans les réseaux et réservoirs d'eau potable

Sur le bassin Artois Picardie, près de 20 % de l'eau prélevée pour l'eau potable est perdue à cause des fuites dans les réseaux et n'arrive pas à l'utilisateur. Cela représente environ 60 millions de m<sup>3</sup> par an (données SISPEA). Ces fuites dans les réseaux d'eau potable génèrent un surcoût d'exploitation du service d'alimentation en eau potable et surtout une pression supplémentaire sur la ressource en eau alors que les perspectives de disponibilité diminuent du fait du réchauffement climatique. L'objectif de cet appel à projets est d'accompagner les collectivités dans leurs efforts de renouvellement et d'entretien de leurs réseaux et réservoirs en vue d'une part d'aider les territoires avec les rendements les plus faibles, d'autre part de massifier les économies réalisées et d'atteindre les objectifs du Plan Eau.

Départ des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Promotion de la réutilisation des eaux non conventionnelles

Cet appel à projets cherche à promouvoir des études de faisabilité opérationnelle et des travaux visant à l'utilisation de ressources alternatives et d'eaux non conventionnelles pour limiter les prélèvements dans la ressource et la réserver à des usages de type eau potable. Il s'adresse aux différents porteurs de projets que sont les collectivités territoriales et les acteurs économiques et agricoles. Il porte sur des actions non éligibles à ce jour dans le programme ou encore trop peu mises en œuvre par les maîtres d'ouvrage. L'objectif est de promouvoir des actions nouvelles et d'accroître l'innovation sur la gestion de la ressource en eau pour les différentes utilisations en agriculture ou par les collectivités.

Départ des dossiers - 1 date restante : 31 juillet 2024

## Juniors - Fenêtres sur l'eau "Raconte-moi l'eau"

Le dispositif se met à jour du plan Eau ! Destiné aux scolaires de cycle 3 et 4 et aux périscolaires, Fenêtres sur l'Eau "Raconte-moi l'eau" élargit ses thèmes et s'ouvre aux thématiques suivantes : Petit cycle de l'eau ; Grand cycle de l'eau ; Consommation et économies d'eau ; Écosystèmes aquatiques (zone humide, rivière, mare...) ; Biodiversité des milieux aquatiques ; Activités humaines et impacts sur la ressource en eau ; Risques naturels liés à l'eau ; Effets du changement climatique sur la ressource en eau et solutions d'adaptation.

Face aux enjeux environnementaux qui nous attendent, éveiller les consciences des plus jeunes aux problématiques liées à l'eau, aux milieux aquatiques et à la biodiversité dans un contexte d'adaptation au changement climatique est une priorité. S'appuyant sur des structures-relais reconnus en éducation à l'environnement, l'agence ambitionne de sensibiliser 1 % du public scolaire du bassin.

Dépôt des dossiers - 1 date restante : 15 octobre 2024

À

## SUISSE

Déficits de l'état écologique des petits cours d'eau suisses

L'analyse de 99 ruisseaux suisses montre que la plupart présentent des déficits considérables de leur état écologique et ne peuvent remplir leur fonction d'habitat pour la faune aquatique que de façon restreinte. Les larves d'insectes et autres petits organismes vivants qui réagissent de manière sensible aux pesticides font défaut dans plus de 70% des cours d'eau analysés. Des évaluations statistiques indiquent que ces organismes sont particulièrement impactés lorsque la structure et la morphologie du lit de la rivière ont été modifiés ou s'il y a une proportion élevée de surfaces agricoles dans le bassin versant.

EAWAG

Cherche 500 bénévoles pour mesurer la clarté des eaux du Léman

Dirigé par l'école polytechnique fédérale de Lausanne, en collaboration avec l'EAWAG, l'Université de Lausanne et l'Association pour la sauvegarde du Léman, le projet Lémanoscope fait appel au public pour collecter des données et aider à évaluer la santé du lac. Le projet est soutenu par le Fonds national de la recherche à travers les fonds Agora. Cet instrument favorise le dialogue entre les scientifiques et le public permettant des rencontres directes et une implication plus large des bénévoles. Grâce à ce projet, ils participeront non seulement à la collecte d'observations scientifiques pertinentes, mais pourront échanger sur leurs impressions et observations lors de forums et de conférences interactives animées par des experts du Léman. L'objectif est aussi que cette participation active des citoyens favorise une compréhension plus profonde des enjeux liés à la santé du Léman, incitant ainsi à des actions concrètes pour sa préservation à long terme.

EAWAG - Lémanoscope

À

À

AfriqueÀ  
top

### L'Équation Énergétique en Afrique

Un rapport de l'Agence internationale de l'Énergie(AIE), publié en juin 2023, révélait que 567 millions d'Africains subsahariens n'avaient pas accès à l'électricité en 2021, représentant 80 % de la population mondiale n'ayant pas accès à l'électricité. Des chiffres qui se passeraient de tout commentaire.

AllAfricaÀ regroupe plusieurs articles de la presse africaine sur le sujet.À

À

### SÉNÉGAL

Gestion du problème de pollution : Le Dr Mouhamadou Moustapha Ndiaye livre conseil

Selon l'expert en management de l'eau et hydro-politique, Mouhamadou Moustapha Ndiaye par ailleurs docteur en sciences politiques à l'université Gaston Berger de Saint-Louis, le Sénégal doit adopter de nouvelles formes dans le secteur de l'eau au Sénégal axées sur une stratégie de gouvernance souveraine. Invité de l'émission Objection de la radio SudFM, dimanche 26 mai, le Dr Ndiaye a notamment invité les nouvelles autorités à procéder à un redimensionnement du cadre juridique des structures en charge de la gestion et la régulation du secteur de l'eau au Sénégal.

Nando Cabral Gomis, Sud Quotidien (Dakar) -À AllAfrica

À

### CONGO-BRAZZAVILLE

Les associations d'usagers portent plainte contre E2C et LCDE

Le Mouvement citoyen des consommateurs (MCC) a annoncé poursuivre en justice les sociétés La Congolaise des Eaux (LCDE) et Énergie Électrique du Congo (E2C) à cause de ce qu'il qualifie, entre autres, de "fourniture de la mauvaise qualité de l'énergie aux clients, la recrudescence des coupures intempestives, la fourniture d'une eau insalubre et les

plaignes incessantes d'eau potable dans les quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire". La plainte a été déposée le 1<sup>er</sup> mai au Tribunal de commerce de Brazzaville. La constitution de cette plainte est le résultat d'une longue observation de la mauvaise qualité des services de ces deux sociétés, explique le MCC, qui déplore l'incompétence et le manque d'un bon management au sein des sociétés de distribution d'eau et d'électricité.

Les Drapeaux de Brazzaville (Brazzaville) -Â AllAfrica

Â

## CONGO-KINSHASA

Le projet PASEA vise l'approvisionnement de plus de 3 millions personnes en 5 ans

Le gouvernement a lancé la première phase du Projet d'accès au service d'eau et assainissement (PASEA). À cet effet, le ministre en charge du Numérique, Désiré-Cashmir Eberande a signé un protocole d'accord avec le directeur des opérations de la Banque mondiale, Albert Zeufack. Financé à hauteur de 400 millions USD, la première phase de ce projet entend faciliter l'accès à l'eau potable à plus de 3 millions de personnes dans les provinces du Kwilu, Kasai, Kasai-Central et Kasai-Oriental. Le projet vise également à améliorer le service d'assainissement en faveur de plus de 2 millions de personnes dans ces mêmes provinces.

Radio Okapi (Kinshasa) -Â AllAfrica

Â

La REGIDESO incapable d'assurer l'approvisionnement de Goma

De nombreux quartiers de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, sont sans eau, faute de pouvoir être desservis par la REGIDESO. "Il faudrait une enveloppe de 3,6 millions USD pour une solution durable à la question de la desserte en eau potable en faveur des habitants de Goma et des territoires voisins", a indiqué Radio Okapi le directeur de la REGIDESO/Nord-Kivu, David Angoyo.

Radio Okapi (Kinshasa) -Â AllAfrica

Â

Surfacturation des forages

La justice demande à l'Assemblée nationale l'autorisation de lancer une instruction

Dans un réquisitoire datant du 27 avril, et rendu public le 16 mai, le procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde, adresse une demande au bureau de l'Assemblée nationale pour obtenir l'autorisation d'instruire à charge du ministre des Finances Nicolas Kazadi et son collègue du Développement rural, François Rubota. Les deux membres du gouvernement sortant, siégeant actuellement comme députés, sont soupçonnés de détournement de fonds publics. Cette requête fait suite à des soupçons de surfacturation en lien avec un contrat d'installation de forages et de construction de stations de traitement d'eau à travers le pays. L'accord initial entre le gouvernement congolais et le consortium Stever Construct Cameroun SARL et Sotrad Water prévoyait l'installation de 1 000 unités solaires de pompage et de traitement d'eau dans 1 000 localités pour un montant de près de 400 millions de dollars sur cinq ans.

Radio Okapi (Kinshasa) -À AllAfrica

À

## AFRIQUE AUSTRALE

La SADC r unit les ministres charg s de l' nergie et de l'eau

La Communaut  de d veloppement de l'Afrique australe (SADC) a organis  une r union conjointe des Comit s des ministres charg s de l' nergie et de l'eau de la SADC, accueillie par la R publique d'Angola le 30 mai   Luanda. Cette r union a permis d'examiner les progr s r alis s dans la mise en oeuvre de programmes et de projets r gionaux dans les secteurs de l' nergie et de l'eau, qui sont align s sur les objectifs de la SADC et les r sultats cibl s d' finis dans le deuxi me plan d'action   court terme du plan strat gique de d veloppement au titre du plan directeur r gional de d veloppement des infrastructures de la SADC (RIDMP) 2023-2027, destin    compl ter le plan indicatif r gional de d veloppement strat gique (RISDP) 2020-2030 et la Vision 2050.

La r union a  t  pr sid e par Diamantino Pedro Azevedo, ministre des Ressources min rales, du P trole et du G s, R publique d'Angola et pr sident du Comit  conjoint des ministres charg s de l' nergie et de l'eau de la SADC. Dans son allocution d'ouverture, M. Azevedo a d clar  que la r gion de la SADC faisait face   des difficult s li es   la s cheresse et aux inondations aggrav es par le ph nom ne climatique El Ni o, et qu'il  tait par cons quent imp ossible d'envisager des mesures d'adaptation   ces al as et d'att nuation des effets qui en d coulent.   cet  gard, le ministre propos  certaines mesures telles que l'am lioration des strat gies de gestion de l'eau, y compris la conservation de l'eau, les pratiques d'irrigation efficaces et l'investissement dans les infrastructures de l'eau. Il a  galement d clar  qu'il  tait n cessaire de diversifier le secteur de l' nergie en investissant dans d'autres sources d' nergie afin de r duire la d pendance excessive   l' gard de l'hydro lectricit  et de r duire les incidences des perturbations li es   El Ni o.

Southern African Development Community (Gaborone) -À AllAfrica

À

## ANGOLA

Le taux moyen d'approvisionnement en eau est de 65 %

L'Angola a actuellement un taux moyen d'approvisionnement en eau potable de 65 %, un chiffre encore insuffisant, selon le ministre de l' nergie et de l'Eau, Jo o Baptista Borges. S'adressant   la presse, en marge de la c r monie d'ouverture de la r union conjointe des hauts fonctionnaires et des responsables de l' nergie et de l'eau de la Communaut  de d veloppement de l'Afrique australe (SADC), le responsable gouvernemental a reconnu que la r alit  reste pr occupante, principalement dans les grandes villes comme Luanda. Pour changer de paradigme, Jo o Baptista Borges a r cit  que l'ex cutif angolais  tait en train de faire un grand important pour investir et construire des infrastructures et des syst mes d'approvisionnement tels que ceux de Bita,   Luanda, Kilonga,   Ndalatando, dans la province de Cuanza-Norte, et deux autres   Saurimo, Lunda-Sul.   "  mesure que la population augmente,   un rythme d'environ 3,5 % par an, les besoins en eau augmentent aussi, c'est pourquoi les investissements doivent  tre continus", a-t-il d clar .

Angola Press Agency (Luanda) -À AllAfrica

À

## CORNE DE L'AFRIQUE

### Une nouvelle Facilit  pour les eaux souterraines

La Facilit  d'acc s aux eaux souterraines (GaFa), lanc e au d but du mois, am liorera l'acc s   l'eau potable et renforcera la r silience des moyens de subsistance dans les zones frontali res de la Corne de l'Afrique, ont d clar  les agences de l'ONU. Le 7 mai, les ministres de l'eau de l'IGAD (Autorit  intergouvernementale pour le d veloppement associant sept pays est-africains : Djibouti,  thiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Ouganda) et des repr sentants des Nations unies ont lanc  l'initiative GaFa dans la r gion de Somali, en  thiopie. Cette initiative devrait permettre de rem dier   la p nurie d'eau qui touche des millions de personnes dans la Corne de l'Afrique. En outre, les repr sentants des agences estiment que cette facilit  d'acc s aux eaux souterraines peut cr er une plateforme permettant aux  tats membres de l'IGAD de collaborer   la cartographie des eaux souterraines, au partage des donn es et   d'autres activit s connexes.

Ethiopian News Agency (Addis Ababa) -   AllAfrica

 

 

Asie    
top

## CHINE

### L'Anhui d veloppe l' nergie photovolta que dans des zones d'affaissement minier

Le village de Gucheng, situ  dans la province chinoise de l'Anhui (est du pays), a entrepris l'installation de plusieurs fermes photovolta ques dans une ancienne zone d'affaissement des mines de charbon. L'initiative y associe des projets agricoles, de p che et d' levage, ainsi que la r habilitation  cologique.

Photo Xu Qing/Xinhua -   China.org.cn

À

### Procédé innovant pour fixer les dunes

Dans les années 1950, pour protéger le premier chemin de fer chinois qui traversait un désert, la ville de Zhongwei, située dans la région autonome Hui du Ningxia (nord-ouest de la Chine), s'est lancée dans une démarche d'atténuation du désert. Les scientifiques de la station de recherche et d'expérimentation du désert de Shapotou, qui fait partie de l'Institut nord-ouest de l'éco-environnement et des ressources de l'Académie chinoise des sciences, ainsi que les résidents locaux, ont développé des damiers de paille pour stabiliser le sable et empêcher le déplacement des dunes. Parallèlement, Tang Ximing, ingénieur principal dans une ferme forestière d'état à Zhongwei, a conçu un outil en acier qui diffère des pelles ordinaires : comportant deux barres horizontales à l'extrémité avant, cet outil innovant permet de planter les racines des semis à 50 centimètres de profondeur dans la couche de sable humide. Cet outil simple augmente le taux de survie du boisement de 25 % à plus de 85 %. Il a été largement promu et utilisé dans des projets de boisement dans d'autres régions du nord de la Chine. En 2019, une version améliorée des damiers en paille pouvant être produits en série à l'aide de machines a été développée, prolongeant la durée de vie de ces barrières de sable.

Photo Feng Kaihua, Xinhua - À People Daily

À

### Le lien entre une scientifique française et les dauphins blancs de Chine

Agathe Serres est venue en Chine en 2016 pour son doctorat, puis est entrée à l'Institut des sciences et de l'ingénierie des fonds marins de l'Académie des sciences de Chine pour travailler en tant qu'assistante de recherche sur les dauphins blancs de Chine, où elle est devenue experte de cet animal. Le dauphin blanc de Chine, connu sous le nom de "panda géant des mers", est une espèce sauvage protégée au niveau national, que l'on trouve principalement dans le Guangdong, le Guangxi et Hainan. Vivant près des côtes, le mammifère est un indicateur vivant de l'environnement écologique marin.

People Daily

### Voir aussi : Un éleveur de marsouins aptères du Yangtsé à Tongling

Zhang Bajin, 62 ans, ancien membre d'équipage d'un cargo sur le fleuve Yangtsé, travaille depuis 2006 comme éleveur dans une base de conservation des marsouins aptères du Yangtsé, dans la réserve naturelle nationale des dauphins de la rive Tongling.

People Daily

À

À

Amériques  
top

CANADA

ONTARIO - Grassy Narrows : Pollution au mercure amplifiée

Les rejets d'eaux usées d'une usine de papier aggravent la contamination au mercure de la rivière le long de laquelle vit la Première Nation de Grassy Narrows, dans le nord-ouest de l'Ontario, révèle une nouvelle étude de l'Université de Western Ontario.

La contamination de la rivière English-Wabigoon remonte à la période qui s'étend de 1962 à 1975, lorsque l'usine de pâtes et papiers a déversé environ neuf tonnes de mercure dans l'eau. Le mercure a affecté des générations de cette communauté autochtone où vivent un peu moins de 1 000 habitants. Aujourd'hui, les rejets d'eaux usées de l'usine de papier de Dryden, combinés au mercure existant, ont créé des niveaux élevés de méthylmercure, un composé encore plus toxique, révèle la nouvelle étude. "D'autres formes de mercure ne s'accumulent pas aussi fortement que le méthylmercure, mais parce qu'il s'accumule, il atteint des niveaux élevés dans les organismes, présentant un plus grand risque", explique Brian Branfireun, professeur de biologie à l'Université de Western Ontario. Bien que les eaux usées provenant de l'usine aujourd'hui ne contiennent pas de mercure, elles contiennent des niveaux élevés de sulfate et de matière organique, qui nourrissent les bactéries qui produisent du méthylmercure à partir du mercure inorganique dans l'environnement, indique l'étude. Ces toxines s'accumulent dans les poissons de la rivière, qui sont ensuite consommés par les habitants de Grassy Narrows.

Radio-Canada

À

QUÉBEC - PFAS : les dépotoirs polluent en toute illégalité

Radio-Canada a obtenu du ministre de l'Environnement du Québec les données corrigées 2018-2021 des concentrations de PFAS sur huit sites majeurs d'enfouissement industriel. En l'absence de réglementation, ces sites opèrent en toute illégalité.

Radio-Canada

À

### Pression politique au ministère de l'Environnement pour davantage de terres agricoles

Qu'Ébec veut étendre les terres en culture coûte que coûte, sans égard au fait que plusieurs cours d'eau en milieu agricole sont dans un état critique. Disant être sous pression politique, des scientifiques du ministère de l'Environnement craignent que les garde-fous ne suffisent pas à enrayer une pollution déjà grave.

Le processus de modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) est dans l'ombre des "commandes des autorités", est-il inscrit directement dans un document interne consulté par Le Devoir. Il faut "retirer l'interdiction d'augmenter les superficies en culture" imposée dans certaines zones où les plans d'eau dépassent des valeurs critiques, notamment en matière de phosphore, y lit-on. Il s'agit ainsi de lever le moratoire imposé depuis 2004 dans plus de 550 municipalités où les bassins versants sont identifiés comme dégradés. Cette commande est "clairement d'ouvrir des terres", même si les rivières vont mal, précisent les sources qui tiennent à conserver l'anonymat par peur de perdre leur emploi. Or, les plus récentes données scientifiques montrent que les améliorations dans ces zones sont très minces, voire nulles. En 20 ans de surveillance et d'effort, aucun de ces endroits n'est redescendu sous le seuil fixé par Qu'Ébec. Il y a même plus : la liste des bassins versants dégradés devrait plutôt s'allonger, selon divers tests de qualité de l'eau, dont ceux réalisés par le ministère lui-même. L'expansion des grandes cultures au cours des 15 dernières années, comme le soya et le maïs, est en outre "une bombe à retardement", car ces cultures nécessitent énormément de fertilisation et d'autres intrants.

Sarah R. Champagne - Le Devoir

À

### Baie-Saint-Paul, un an après : partir ou rester ?

Partir ou rester, c'est la question qui habite les sinistrés du centre-ville de Baie-Saint-Paul depuis les inondations du 1er mai 2023. Un an après cette crue exceptionnelle, 30 des 184 propriétaires de résidences inondées ont reçu une autorisation, ou en attendent une, pour démolir leur maison.

Guylaine Bussière - Radio-Canada

À

À

Économie

À  
top

Suez investit dans deux scale-ups nord-américaines de la décarbonation et la WaterTech

Suez annonce deux prises de participation dans les sociétés nord-américaines innovantes : Airex Energie et Subeca pour un montant total de 8 millions d'euros. Ces deux investissements s'inscrivent dans la démarche d'open innovation du groupe.

Basée à Dallas (Texas), Subeca est spécialisée dans l'Internet des objets (IoT) et développe des solutions pour les compteurs d'eau intelligents compatibles avec le nouveau réseau Amazon SideWalk, un réseau gratuit de communication pour les IoT qui couvre plus de 90 % de la population des Etats-Unis. L'entreprise s'adresse à 40 000 services publics et entreprises, aujourd'hui dépourvus de solution de comptage intelligent. Suez a mené cet investissement en série A, auquel ont également participé Amazon's Climate Pledge Fund, le fonds d'investissement d'Amazon qui investit dans des entreprises de la Climate Tech, et Burnt Island Ventures, un investisseur venture de premier plan dans le secteur de l'eau. Suez, l'un des principaux fournisseurs de solutions de comptage intelligent de l'eau avec plus de 6 millions d'unités déployées dans le monde, entend capitaliser sur son expertise pour soutenir Subeca dans la mise à l'échelle de ses offres et dans sa stratégie sur le grand marché mondial digital dans le secteur de l'eau.

Amazon Sidewalk est un réseau à basse consommation d'énergie (LPWAN, Low Power Wide Area Network) offert par Amazon aux États-Unis. L'infrastructure Sidewalk s'appuie sur les millions d'objets grand public Amazon installés dans les foyers américains.

Suez